

STATEC

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Programme statistique 2013

Table des matières

DIVISION SG – SERVICES GENERAUX	5
Unité SG1: Diffusion et communication	5
1. Projets.....	5
2. Liste des publications annoncées pour 2013.....	5
Unité SG2: Informatique	5
1. Applications de collecte et de diffusion électronique.....	5
2. Développement d'applications pour les divisions et unités du STATEC.....	6
3. Infrastructure et FrontOffice.....	6
Unité SG3: Budget/Personnel	7
-PROJET « EMPLOI, POSTE, COMPETENCES » :.....	7
-PROJET « ENTRETIEN DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ».....	7
-PROJET « COOPERATION ».....	7
-PROJET « SUPERDRECKSKESCHT ».....	7
Nouveaux projets.....	7
Unité SG4: Centrale des bilans	7
1. Avancement du cadre légal.....	7
2. Infrastructure électronique interne.....	8
3. Communications et formations.....	8
4. Participation active à ECCBSO et BACH.....	8
Unité SG4: Qualité	8
DIVISION SOC – STATISTIQUES SOCIALES	9
Unité SOC1: Conditions de vie	9
1. Enquête permanente sur le budget des ménages.....	9
2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).....	9
3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers.....	9
4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents.....	9
5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière.....	9
6. Statistiques sur les crimes et délits.....	9
Unité SOC2 : Marché du travail et éducation	10
1. Enquête sur les forces de travail.....	10
2. Enquête sur le coût de la main-d'œuvre.....	10
3. Indice du coût de la main-d'œuvre (ICM).....	10
4. Statistiques d'emplois vacants.....	10
5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre.....	10
6. Indicateur rapide série L – emploi salarié.....	10
7. Chômage et emploi par commune.....	10
8. Enquête sur l'éducation des adultes (AES).....	10
9. Groupe de travail emploi/salaires.....	10
10. Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL).....	10
11. Comité de l'emploi de la Commission européenne.....	11
Unité SOC3: Population et logement	12
1. RP2011.....	12
2. Registre des Bâtiments et des Logements.....	12

3. Etat civil.....	12
4. Statistique sur la migration et la protection internationale	12
5. Naturalisations et options.....	12
6. Bâtiments achevés.....	12
7. Recensement fiscal	12
8. Publications prévues.....	12
Unité SOC4: Prix	13
1. Indice des prix à la consommation (IPC).....	13
2. Prix des logements et de la construction.....	14
3. Prix à la production.....	15
DIVISION ENT – STATISTIQUES D'ENTREPRISES.....	16
Unité ENT1: Commerce extérieur	16
1. Mission légale : collecte, production et diffusion des statistiques du commerce extérieur	16
2. Projets opérationnels.....	16
Unité ENT2: Investissements directs étrangers – IDE	17
1. Qualité : Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB).....	17
2. Obligations communautaires : Production de statistiques IDE	17
3. Autres travaux programmés	18
Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises	18
1. Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)	18
2. Société de l'information, Innovation	19
3. Agriculture	20
Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels, tourisme.....	21
1. Indicateurs conjoncturels	21
2. Statistiques des transports – introduction de tests de cohérence	21
3. Statistiques d'hébergement.....	22
Unité ENT5: Répertoire des entreprises.....	22
Démographie des entreprises.....	22
Intégration des groupes d'entreprises au Répertoire des entreprises.....	23
Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises	23
Mise à jour des données sur les unités locales.....	24
Extension de la couverture du répertoire.....	24
Publication annuelle « Les entreprises luxembourgeoises »	25
Division MAC – Statistiques macroéconomiques	25
1. Introduction	25
Unité MAC1: Comptes nationaux.....	26
1 Révision SEC 2010	26
2 Comptes économiques de l'environnement.....	27
3 Poursuite des travaux courants	27
Unité MAC2: Comptes sectoriels	27
1.1 Elaboration de comptes sectoriels annuels	27
1.2 Elaboration de comptes sectoriels trimestriels	28
2 Révision SEC 2010	28
3 Elaboration de comptes financiers	28

Unité MAC3: Balance des paiements	28
1 Enquête sur le commerce international de services.....	28
2 Poursuite des travaux de mise en cohérence BDP – Comptabilité nationale (CN).....	29
3 Extension de la publication de données BDP.....	29
4 Production de résultats de qualité dans les délais impartis	29
5 Travaux en continu	30
Unité MAC4: Comptes des administrations publiques	30
1 Introduction du nouveau plan comptable des administrations locales	30
2 Amélioration de la qualité des données des administrations publiques.....	30
3 Travaux préparatifs pour la mise en œuvre du SEC2010.....	30
 DIVISION EPR – ETUDES, PREVISIONS ET RECHERCHE	 31
Unité EPR1: Conjoncture	31
1. Développement des publications	31
2. Développement de la base de données conjoncturelle	31
Unité EPR2: Recherche	32
1. Organisation.....	32
2. Cahier Economique.....	33
3. Trois piliers.....	33
4. Autres activités de recherche	36
5. Collaborations.....	37
Unité EPR3: CEDES (centre de documentation économique et statistique).....	38
Unité: EPR4: Prévion et modélisation.....	39
1. Détermination des multiplicateurs des dépenses et des recettes publiques dans les trois modèles du STATEC (LSM, LuxGEM et Modux)	39
2. Publier un Eco&Stat sur la modélisation des dépenses publiques	39
3. Reproduire la prévision de moyen terme (t+5) de Modux avec LuxGEM.....	39
4. Projections long terme (2030): combiner Modux + LuxGEM	39
5. Etablir une collaboration avec le MDDI et la Direction «Energie» du MECO	39
6. Améliorer la prévision mensuelle de l'IPCN.....	40
7. Projets d'études 2013 et au-delà.....	40

Division SG – Services généraux

Unité SG1: Diffusion et communication

1. Projets

- Publication « le Luxembourg 1960-2010 ».
- Cahier sur l'histoire du STATEC.
- Extension des Apps pour Smartphone et tablettes.
- Clôture définitive du Projet Interreg IV – Indicateurs statistiques harmonisés.
- Outils de consultation interactive pour les résultats du RP2011.

2. Liste des publications annoncées pour 2013

- Annuaire statistique
- Le Luxembourg en chiffres 2013
- Note de conjoncture – 3 numéros
- Conjoncture flash – 12 éditions
- Répertoire des entreprises – 2 volumes (alphabétique et systématique)
- Indicateurs rapides – 15 séries
- Cahiers économiques
 - Rapport 2013 travail et cohésion sociale
- Rapport d'activité 2012 grand public
- Catalogue des publications
- Le Luxembourg 1960-2010
- Histoire du STATEC
- Suite de la série RP2011 – premiers résultats

Unité SG2: Informatique

1. Applications de collecte et de diffusion électronique

Durant l'année 2013, le portail de collecte ainsi que l'application de création de formulaires Web continueront d'être activement utilisés. En plus de ces deux outils, d'autres projets Internet seront en développement ou en production.

1.1 IDEP.Web

La mise en production à grande échelle est prévue pour février 2013 afin d'assurer une cohérence avec la diffusion du CD d'IDEP.Net 2013. Pour le futur, un remplacement complet du produit IDEP.Net par le produit IDEP.web est envisagé.

1.2 Webshop pour la Centrale des Bilans

Si le STATEC dispose des ressources humaines nécessaires afin d'assurer la gestion du Web shop et si l'étude de sécurité lancée fin 2012 s'avère concluante, l'implémentation d'un Web shop pourra commencer en 2013. Le recours à une société externe pour le développement et/ou l'hébergement est possible, voire probable.

1.3 RP2011 - Census Hub

Dès réception de la nomenclature et des spécifications par Eurostat, la construction et l'alimentation des cubes commenceront. Il faudra aussi mettre en place l'infrastructure liée à la dernière version du Census Hub. Cette plateforme sera sans doute utilisée pour d'autres projets avec Eurostat (technologie SDMX).

1.4 Projet pilote PC-Axis pour le Portail de la Grande Région

Suite à une étude menée, l'unité informatique mettra en place, au cours du premier semestre 2013, un prototype destiné à valider cette étude.

2. Développement d'applications pour les divisions et unités du STATEC

2.1 Transposition d'Intrastat, d'ICB et d'IPC vers nos nouveaux standards de développement et bases de données

Les efforts de migration d'applications vers les nouvelles technologies seront poursuivis; à savoir, le passage des applications Intrastat, ICB et IPC vers le couple Windev/MS SQL Serveur.

2.2 Transposition de certaines applications Blaise vers Windev

Nous sommes passés, au cours de l'année 2012, d'un programme Blaise à un programme Windev pour l'enquête SBS. L'apport majeur de cette migration est de pouvoir stocker l'historique des données et de mettre à disposition ces informations en ligne. L'effort sera poursuivi pour d'autres enquêtes.

2.3 Répertoire des entreprises

Des modernisations ainsi que l'intégration de nouvelles informations devront être réalisées autour du répertoire des entreprises, qui deviendra une place centrale du datamart Entreprise.

2.4 Euro Group Register (EGR)

La mise en place d'un prototype est prévue pour début 2013. Si celui-ci répond aux attentes des utilisateurs, nous le compléterons et mettrons en place les scripts de chargement automatique, ainsi que l'application Windev de gestion pour le premier semestre 2013.

2.5 Datamart entreprise

Une fois l'ensemble des processus de production de la division Entreprise réalisé dans des bases de données (EGR, IDE, Repert, SBS), la construction d'un datamart Entreprise sera lancée. Les défis dans la construction d'un tel datamart seront :

- La création d'un identifiant commun.
- La création d'un référentiel de métadonnées commun.

2.6 Base de données Résultat pour la Comptabilité nationale et la Balance des paiements

À la demande de la division MAC, l'unité informatique commencera une étude visant à remplacer la chaîne de production, basée essentiellement sur Excel, par un système reposant sur une base de données relationnelle.

2.7 Tourisme et base de données Cadastre

Le développement de la base de données « Cadastre » sera poursuivi et la mise en production interviendra durant l'année 2013. Cette base permettra une historisation de l'information sur les cantons, les communes, les localités, les codes postaux et les adresses. Cet environnement servira de Meta-base pour les autres bases de données utilisant des données de type adresse ou localisation et permettra de faire des regroupements géographiques.

La première application à en bénéficier sera le Tourisme avec l'intégration des géocodes et la création d'un datamart pour le reporting.

3. Infrastructure et FrontOffice

3.1 Migration vers SAS 9.3

Une migration est prévue dans les premiers mois de 2013.

3.2 Etude d'un système de CRM – Achat d'un logiciel

Comme nous n'avons pas pu progresser en 2012 sur l'acquisition d'un CRM, ce projet sera donc reporté sur l'année 2013. L'idée principale est de disposer d'une base de données centralisée pour la gestion des enquêtes auprès des entreprises (il sera alors possible d'évaluer plus facilement si certaines entreprises sont plus

sollicitées que d'autres dans le but de réduire leur charge administrative). La simplification des procédures de suivi et des rappels est aussi un objectif.

3.3 GED (Gestion électronique de documents)

Il sera impératif de progresser sur ce projet en 2013. L'établissement d'un plan de classement pour le STATEC est indispensable (cf. Projet Archivage).

3.4 Mise en place d'un système d'archivage électronique

Si l'étude lancée fin 2012 s'avère concluante, et sous réserve de disponibilité budgétaire, la programmation d'un système d'archivage de données sera lancée à la fin du premier trimestre 2013. Il faudra, au préalable, faire valider un plan de classement et un dictionnaire de métadonnées par les unités productrices du STATEC. Cette étape sera fondamentale afin de s'assurer de l'existence d'un système cohérent et stable pour les années à venir.

Unité SG3: Budget/Personnel

Chaque année, le STATEC soutient activement les projets suivants :

-PROJET « EMPLOI, POSTE, COMPETENCES » :

Etablissement d'un référentiel de compétences lié au poste de travail ;

-PROJET « ENTRETIEN DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL »

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34:

« Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli ».

-PROJET « COOPERATION »

Depuis cinq ans le STATEC s'engage sur la plateforme de la « coopération » statistique : Paris 21, Global Project et Relations publiques et statistiques.

-PROJET « SUPERDRECKSKESCHT »

Le STATEC s'est engagé à réaliser sa gestion interne des déchets dans le respect d'une qualité permanente selon le système « SuperDrecksKëscht fir Betriber » dans le but d'obtenir le label de qualité.

Nouveaux projets

-PROJET « CHARTE DE BON USAGE DES RESSOURCES INFORMATIQUES DU STATEC »

Le STATEC a développé une nouvelle charte de bon usage des ressources informatiques intégrant les problématiques auxquelles notre institut doit faire face. Cette charte complète celle du CTIE. Après une large consultation interne elle devrait pouvoir être adoptée au cours du 1^{er} semestre 2013.

-PROJET « CHARTE EUROPEENNE DU CHERCHEUR »

Le STATEC désire adhérer à la « Charte européenne du chercheur-Code de conduite pour le recrutement des chercheurs ». Pour se mettre en conformité une analyse de l'existant ainsi qu'un plan d'action doivent être élaborés.

Unité SG4: Centrale des bilans

1. Avancement du cadre légal

Il est important de préciser la procédure d'accès aux données issues de la liasse comptable via un règlement grand-ducal d'exécution à prendre sur base de l'article 77 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 relative au

Registre de commerce et des sociétés (RCS) ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. Ce règlement grand-ducal est également important pour l'avenir de la Centrale des bilans, car il définira les produits que la Centrale des bilans pourra diffuser au public.

2. Infrastructure électronique interne

Afin d'explorer une diffusion de données via Internet le STATEC a commandé une étude de sécurité/faisabilité fin 2012 concernant la mise en place d'un Webshop pour la Centrale des bilans. Cette étude servira comme base pour l'éventuel développement futur d'un outil interactif permettant une consultation rapide, efficace et ciblée des données (il faudra tenir compte des limites de publication prévues par la loi et par le futur règlement grand-ducal). Cette activité ne pourra raisonnablement débiter qu'après l'entrée en vigueur dudit règlement grand-ducal et après la collecte d'une masse critique de données issues des liasses comptables, c.-à-d. à partir de 2013/2014.

3. Communications et formations

Tout au long de l'année 2013, le RCS continuera à proposer des séances de formation aux entreprises et fiduciaires, leur permettant de se familiariser avec la nouvelle procédure de dépôt électronique des comptes annuels. Le STATEC continuera de son côté la collaboration à ces formations afin de couvrir les questions relatives au volet de préparation et de validation des formulaires sur la plate-forme eCDF.

La LSC (Luxembourg School for Commerce), en collaboration avec Kluwer, ont annoncé une deuxième conférence d'information « Actualités comptables et fiscales » pour fin janvier 2013 – étant donné qu'endéans de 2 jours ouvrables la limite des inscriptions pour la conférence organisée en décembre 2012 était atteinte. La Centrale des bilans a été sollicitée à nouveau pour présenter les premiers résultats concernant la nouvelle procédure de dépôt des comptes annuels via eCDF introduite en 2012.

4. Participation active à ECCBSO et BACH

Le STATEC poursuivra sa participation aux réunions du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO) et aux travaux du groupe de travail BACH (Bank for the Accounts of Companies Harmonised). La Centrale des bilans s'est engagée à participer dès 2012 aux travaux du groupe de travail BACH. La Centrale des bilans espère pouvoir s'impliquer à l'avenir éventuellement dans d'autres travaux de l'un ou l'autre groupe de travail de l'ECCBSO.

Unité SG4: Qualité

Eurostat demande aux Instituts nationaux de statistiques de fournir annuellement (d'habitude en printemps) un « progress report » concernant la mise en œuvre des actions d'amélioration découlant de la dernière Peer Review 2007. Le suivi de l'implémentation des actions d'amélioration et la participation aux réunions organisées par Eurostat se poursuivront en 2013.

Il faudra continuer avec les travaux de préparation de la prochaine « Peer review » à laquelle sera soumis le STATEC. Eurostat a annoncé qu'une nouvelle tournée débutera (avec deux enquêtes pilotes) en 2013 et que ce sera le tour du STATEC en début 2014. Lors de ladite « Peer review » il y a aura une analyse de l'implémentation de tous les principes du Code de bonnes pratiques.

Considérant la nouvelle loi du STATEC et notamment son rôle de coordinateur national, une action d'information pour les autres producteurs nationaux de statistiques (p.ex. : IGSS, Service d'Economie Rurale, ...) sur le 'Code de bonnes pratiques' sera lancée.

Le suivi des règlements nationaux concernant d'une part le Comité des statistiques publiques et d'autre part le Conseil supérieur de la statistique consiste principalement à recueillir les avis des Chambres professionnelles.

L'amélioration de la présentation du volet 'Qualité' sur le Portail statistique et Intranet sera réalisée.

La documentation des projets du groupe qualité (inventaire des groupes de travail internes, enquêtes et rapports de qualité) sera poursuivie.

Division SOC – Statistiques sociales

Unité SOC1: Conditions de vie

1. Enquête permanente sur le budget des ménages

Cette enquête consacrée aux dépenses des ménages fournit notamment des indications sur la structure de la consommation. Les résultats de la vague d'enquête 2010 - 2012, centrés sur 2011 seront publiés au cours du 1^{er} semestre 2013.

Les efforts seront poursuivis pour parfaire la qualité de l'enquête sur le budget des ménages, notamment en ce qui concerne la nature et la pondération des unités statistiques échantillonnées, le calage des poids des ménages de l'échantillon répondant et, surtout, l'ampleur de la non-réponse totale. La procédure de pondération sera mise à jour sur la base des données du dernier Recensement (RP 2011). Elle sera rationalisée et intégrera de nouvelles variables explicatives.

2. Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC)

L'exploitation et la valorisation des données EU-SILC doit être poursuivie, notamment dans le cadre de la stratégie « Europe 2020 » de réduction de la pauvreté. En septembre 2013, les résultats de la vague 2012 de l'enquête seront disponibles, avec un module ad-hoc portant sur les conditions de logement. Ces données devront être exploitées en vue du prochain rapport travail et cohésion sociale, mais aussi au travers de Regards.

Des discussions sont actuellement en cours au niveau d'Eurostat sur la refonte de l'enquête EU-SILC.

Enfin, toujours au niveau européen, le STATEC continuera de participer à l'ESS-net sur l'analyse des données EU-SILC (projet « Net-SILC2 ») en coordonnant un lot consacré au calcul de précision pour les indicateurs EU-SILC. Le « handbook » avec des recommandations concrètes pour le calcul de précision dans EU-SILC devrait être finalisé au cours de l'année 2013, de même que des syntaxes informatiques.

3. Enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers

En 2013, les résultats de l'enquête sur l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication par les ménages et les particuliers de 2012 seront présentés dans une ou deux éditions de la série « Regards » du STATEC. Le questionnaire de l'enquête 2013 sera préparé et transmis à la société qui sera sélectionnée lors de la soumission pour mener l'enquête par téléphone pour le compte et sous la responsabilité méthodologique du STATEC.

4. Enquête communautaire sur le volume du tourisme et le comportement de voyage des résidents

En 2013, une analyse détaillée aura lieu des données de l'enquête 2012 effectuée dans le cadre du nouveau règlement communautaire. Il faudra introduire les variables triennales dans le questionnaire. Ce travail aura lieu en étroite collaboration avec T.I.P. Biehl & Partner de Trèves qui mène l'enquête par téléphone (pour le compte et sous la responsabilité méthodologique du STATEC. Les résultats de l'enquête 2012 seront publiés dans la série « Regards ».

5. Statistiques sur les accidents de la circulation routière

Au niveau européen, les informations sur les accidents de la route sont centralisées dans la base de données CARE (Community database on Road Accidents). En 2013, le STATEC transmettra à la Commission les données de l'année 2012 dans un format élaboré par les experts de CARE et de SafetyNet selon les recommandations du « Common Accident Data Set » (CADaS). Ce projet consiste à livrer à la Commission les données sur les accidents de la route dans une structure prédéfinie et basant sur une définition harmonisée permettant une meilleure analyse et comparaison au niveau de l'UE. Les chiffres de 2012 seront publiés dans la série des Regards du STATEC.

6. Statistiques sur les crimes et délits

Le projet de règlement Européen pour la future enquête de victimation (EU Safety SURvey – EU SASU) attend d'un accord du Parlement. Un pilote pour la future enquête sera réalisé par le STATEC au cours du premier

semestre de l'année 2013. Les résultats seront normalement disponibles au mois de septembre prochain. Ils seront alors exploités par le STATEC au travers de publications.

Unité SOC2 : Marché du travail et éducation

1. Enquête sur les forces de travail

En 2013, les actions portant sur la qualité de l'enquête sur les forces de travail (EFT) seront poursuivies. Le système de pondération mis en place il y a trois ans sera analysé en profondeur et amendé le cas échéant. Par ailleurs, les résultats du recensement de la population de 2011 doivent être intégrés dans la pondération. A l'heure actuelle, le processus de production fait intervenir trois logiciels statistiques : SPSS, Stata et SAS. Les programmes seront tous traduits en SAS afin de rationaliser le processus de production.

Les règlements régissant l'EFT sont en train d'être retravaillés. Ces travaux doivent être suivis de très près afin de pouvoir anticiper et préparer les changements nécessaires. Un des changements à venir est la mise en place d'un panel rotatif infra-annuel. Les travaux préparatifs débuteront en 2013.

2. Enquête sur le coût de la main-d'œuvre

L'enquête sur le coût de la main-d'œuvre relative à l'année 2012 sera lancée dans le courant de l'année.

3. Indice du coût de la main-d'œuvre (ICM)

L'ICM sera calculé et transmis trimestriellement. Pour le 31 août 2012, un rapport qualité devra être établi.

4. Statistiques d'emplois vacants

Les statistiques d'emplois vacants seront calculées et transmises trimestriellement. Pour le 31 août 2012, un rapport qualité devra être établi.

5. Autres statistiques sur les salaires et le coût de la main d'œuvre

L'unité va produire les trois statistiques demandées par Eurostat dans le cadre d'un « gentlemen's agreement ». Il s'agit des données annuelles sur le coût de la main d'œuvre, des gains annuels moyens bruts et de l'écart salarial hommes/femmes non ajusté. Ces trois indicateurs concerneront l'année 2012.

6. Indicateur rapide série L – emploi salarié

L'indicateur rapide sera produit et diffusé quatre fois dans le courant de l'année 2013.

7. Chômage et emploi par commune

Les statistiques sur l'emploi et le chômage par commune relatives à l'année 2011 seront produites et diffusées en mai 2012.

8. Enquête sur l'éducation des adultes (AES)

L'enquête AES sera finalisée. Le bulletin sera publié et le rapport qualité transmis à Eurostat.

9. Groupe de travail emploi/salaires

Les travaux du groupe interne au STATEC seront poursuivis. Les points qui devront être abordés en 2013 seront : l'emploi des indépendants, emploi dans l'agriculture, estimation des heures travaillées, mise en place d'une base de données harmonisée.

10. Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL)

L'unité SOC2 continuera à participer activement aux travaux de l'Observatoire de l'emploi – Réseau d'étude sur le marché du travail et de l'emploi (RETEL). Cet observatoire a été mis en place par le Ministère du Travail et de l'Emploi.

Un projet sera réalisé dans le cadre du RETEL. Ce projet, mené conjointement avec une équipe du CEPS, portera sur la construction d'une base de données sur les conventions collectives, ainsi que la mise en place d'un indicateur des salaires négociés.

11. Comité de l'emploi de la Commission européenne

Un collaborateur de l'unité participera aux travaux du groupe des indicateurs du comité de l'emploi (EMCO Indicators Group) de la Commission européenne.

Unité SOC3: Population et logement

1. RP2011

Les travaux relatifs au recensement de la population continueront au cours de l'année 2013, les tâches principales seront :

- Contrôles de cohérence entre les variables CIPT (profession), NACE (secteur d'activité) et niveau d'instruction.
- Contrôles de cohérence sur les variables concernant les immeubles et les logements
- Codification des noyaux familiaux et analyses des différents types de ménage.
- Confection des hypercubes pour la transmission des données à Eurostat.
- Collaboration avec l'Université du Luxembourg en vue de la publication des résultats du RP2011.

2. Registre des Bâtiments et des Logements

Continuation des travaux relatifs au Registre des Bâtiments et des Logements (RBL).

3. Etat civil

Le règlement du Parlement européen et du Conseil sur la production des statistiques démographiques sera voté en 2013. Comme le STATEC est en mesure de fournir toutes les données requises par le règlement en question, l'entrée en vigueur dudit règlement n'aura pas d'influence sur les travaux courants.

4. Statistique sur la migration et la protection internationale

Poursuite des travaux entamés en vue de l'amélioration de la qualité des données existantes sur les migrations internationales.

5. Naturalisations et options

Il s'agit notamment de suivre les effets de l'entrée en vigueur de la loi du 23 octobre 2008 sur le nombre d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise.

6. Bâtiments achevés

En 2013, l'enquête sur les bâtiments achevés poursuivra un double objectif :

- Fournir, comme par le passé, des statistiques sur les nouvelles constructions ;
- Servir de base de mise à jour pour le Registre des Bâtiments et des Logements.

7. Recensement fiscal

Les administrations communales ont réalisé un recensement fiscal au 15 octobre 2012. Ce recensement ne sera pas dépouillé par les communes mais le STATEC encodera les fiches logement qui sont essentielles pour le calcul du loyer imputé dans le cadre des comptes nationaux. Le recensement fiscal étant appelé à disparaître en 2013, le STATEC devra chercher une solution de remplacement.

8. Publications prévues

Working paper sur le vieillissement démographique

Regards sur la fécondité

Regards sur la mortalité

Plusieurs numéros dans la série « RP2011 – Premiers résultats »

La publication de deux rapports grand public (1. Le Grand-Duché 2. Les communes) est prévue pour fin 2013 ou début 2014.

Unité SOC4: Prix

1. Indice des prix à la consommation (IPC)

1.1 Scanner data

Le projet scanner data, entamé fin 2011 et qui a connu un certain succès en 2012 avec l'accès régulier aux données de passage en caisse de 3 distributeurs, restera une priorité majeure pour l'unité SOC 4 en 2013. Il s'agira notamment de continuer les négociations avec les distributeurs qui ne participent pas encore au projet. Un deuxième volet du projet consistera à exploiter les données.

1.2 Etude de faisabilité sur l'introduction de terminaux mobiles pour la collecte des prix entrant dans le calcul de l'IPC (Projet e-IPC)

Une étude de faisabilité sur l'introduction de terminaux mobiles pour la collecte de prix sur le terrain a été réalisée fin 2012, début 2013. Il s'agira de continuer l'avancement dans le projet en fonction des conclusions et recommandations de l'étude de faisabilité.

1.3 Amélioration de l'enquête sur les loyers

L'échantillon actuel de l'enquête sur les loyers de l'indice des prix à la consommation ne donne pas entière satisfaction et peut être amélioré, notamment en ce qui concerne la couverture, la stratification et l'ajustement de la qualité. D'autre part l'abandon du recensement fiscal crée une lacune au niveau des comptes nationaux.

Une première vague d'enquête sera lancée au courant de l'année 2012 auprès d'environ 2000 ménages. Le recours à une solution électronique, à côté d'un questionnaire papier traditionnel, a été envisagé. Le questionnaire électronique a déjà été développé en collaboration avec l'unité informatique.

La phase pilote sera ensuite évaluée notamment en termes de taux de réponse, qualité du questionnaire, charge et coût et utilité des données recueillies.

Après évaluation du pilote et corrections éventuelles, la phase opérationnelle de l'enquête définitive devrait idéalement débiter en janvier 2014.

1.4 Introduction de la nouvelle COICOP

A moyen terme Eurostat envisage d'introduire une version plus détaillée de la nomenclature COICOP (Classification of Individual Consumption According to Purpose) harmonisée au niveau européen pour l'indice des prix à la consommation et pour les parités de pouvoir d'achat. Probablement à partir de janvier 2015 le STATEC devra fournir les séries IPCH selon la nouvelle nomenclature.

La nouvelle nomenclature comportera une cinquantaine de positions supplémentaires par rapport à la version actuelle de la COICOP-Lux. Il faudra établir les pondérations pour tous les niveaux de détail permettant l'agrégation des séries.

L'unité SOC 4 compte créer en 2013 un groupe de travail interne composé de collègues des comptes nationaux en charge de l'estimation de la dépense de consommation finale des ménages et de collègues de l'unité en charge de l'enquête sur le budget des ménages

1.6 Suivi de la mission d'audit IPCH

En 2011, le STATEC a accueilli une mission d'audit concernant l'IPCH (compliance monitoring). La version finale du rapport a été communiquée au STATEC et a été publiée sur le site d'Eurostat en novembre 2012. Bien que globalement positif, le rapport comporte certaines recommandations pour l'amélioration de la qualité de l'IPC.

En 2013, l'unité SOC4 s'attachera à mettre en œuvre les recommandations proposées par le rapport d'audit. Certaines recommandations seront plus simples à mettre en œuvre, d'autres par contre seront nettement plus difficiles voire impossibles à appliquer.

2. Prix des logements et de la construction

2.1 Indice des coûts de logement des propriétaires (OOH)

Les travaux dans le domaine du coût du logement se poursuivront en 2013. Un accent particulier sera mis sur l'établissement de séries indiciaires pour le prix d'acquisition des maisons unifamiliales.

Tout d'abord SOC 4 procédera à l'évaluation de l'enquête pilote réalisée fin 2012 auprès des nouveaux propriétaires. L'enquête a été réalisée dans le but de récolter les caractéristiques des maisons pour compléter le fichier de la Publicité foncière. A partir des prix de transaction renseignés dans les actes notariés et des caractéristiques collectées par voie d'enquête, il faudra établir une série indiciaire à qualité constante, à l'instar de ce qui a déjà été développé pour le prix des appartements.

Ensuite, il faudra développer un schéma annuel de pondération en conformité avec le concept OOH défini par le règlement européen. Il s'agit d'un schéma de type «net», c'est-à-dire neutralisant les flux entre ménages. Ce dernier devra notamment permettre de combiner ces séries avec l'IPCH. L'élaboration des poids devra se baser sur des données issues de la comptabilité nationale, d'autres sources complémentaires pourront également être envisagées, comme par exemple l'utilisation directe de fichiers administratifs.

En outre, pour être conforme avec le règlement OOH, il reste des séries en relation avec les coûts additionnels à développer. SOC 4 développera des indices de prix concernant la maintenance et les réparations majeures. Il faudra tout d'abord élaborer un cadre conceptuel permettant de distinguer les réparations mineures, les réparations majeures et les rénovations. Ensuite, il faudra opérationnaliser ces principes et développer les indices des prix qui s'y rapportent. La compilation de ces séries indiciaires devra se baser prioritairement sur des sources statistiques existantes, comme par exemple les indices des prix de la construction ou les enquêtes sur le budget des ménages, avant d'envisager des collectes de prix supplémentaires.

Parmi les séries en relation avec les autres services liés à la propriété d'un logement on compte aussi les frais d'assurance. Une priorité consistera en l'élaboration d'indices de prix couvrant les assurances liées au logement. Il s'agira de revoir l'ensemble des services d'assurance qui sont couverts aussi bien dans l'IPCH que dans les séries OOH afin de traiter ces produits de manière intégrée.

2.2 Groupe de travail technique «Coordination des statistiques de l'immobilier, du logement et de l'habitat» (GT)

Le GT prévoit de travailler sur les thématiques suivantes en 2013 :

Harmonisation de la Publicité Foncière

Les travaux entamés en 2012 sur le développement d'une syntaxe commune visant à exploiter les données administratives de la Publicité Foncière à des fins statistiques vont se poursuivre en 2013. L'objectif consiste à aboutir à un programme informatique opérationnel permettant de générer des tables avec les transactions immobilières qui servent de base pour la suite (production d'indicateurs statistiques, études économiques, etc.). A côté de l'aspect programmation, d'autres questions vont se poser comme par exemple la documentation et la diffusion de la méthodologie, les problèmes de rupture des séries suite aux changements méthodologiques ou le développement de nouveaux indicateurs.

Coordination des publications

Conformément à son mandat, le GT va continuer à réfléchir sur la coordination des publications. Certaines propositions ont déjà été faites dans ce sens qu'il faudra, le cas échéant, encore approfondir et détailler. Une première publication commune ou au moins coordonnée pourrait être envisagée pour les données du 1er trimestre 2013, prévue en juin-juillet 2013.

Ouvrage commun

En 2013, le GT va faire des propositions sur des thèmes potentiels relatifs au marché immobilier à inclure dans un ouvrage commun. Par ailleurs, il faudra planifier la rédaction des articles de cet ouvrage ainsi que la manière de diffusion d'un tel ouvrage, par exemple en combinant sa publication à une conférence.

Autres sujets

Le GT va échanger sur certaines problématiques ayant trait aux statistiques de l'immobilier, du logement et de l'habitat. Il s'agit en général de thèmes pour lesquels des statistiques restent peu satisfaisantes et devront par conséquent encore être développées, comme par exemple : la construction de séries historiques, les prix des maisons, les prix des biens commerciaux, les permis de construire et les démolitions

3. Prix à la production

3.1 Révision de l'indice des prix à la production des produits industriels (IPPI)

Les travaux de révision, « rebasement » et repondération entamés en 2012 seront menés à terme

Publications prévues en 2013

Bulletin sur la révision de l'indice des prix à la production industrielle

Regards sur les prix de la construction en Europe

Regards sur l'indice des prix à la consommation (avec un thème à convenir en fonction de l'actualité du moment)

Division ENT – Statistiques d'entreprises

Unité ENT1: Commerce extérieur

1. Mission légale : collecte, production et diffusion des statistiques du commerce extérieur

Dans les années à venir les processus de collecte et de production de l'unité ENT1 seront fortement impactés par le programme communautaire SIMSTAT (Single Market Statistics). SIMSTAT fait partie intégrante de la loi-cadre FRIBS (Framework Regulation Integrating Business Statistics) dont l'entrée en vigueur est programmée pour le 1^{er} janvier 2017.

L'objectif central de SIMSTAT est la réduction significative de la charge de réponse des redevables Intrastat. La Commission européenne entend atteindre cet objectif en ouvrant la voie à un système de rapport à flux unique. Dans ce système, seules les livraisons intra-communautaires seront directement collectées auprès des entreprises luxembourgeoises. Les informations statistiques relatives aux firmes importatrices se baseront sur les données collectées par les 26 autres Etats membres.

Le passage à un tel système soulève de nombreuses questions d'ordre juridique, méthodologique et technique. Afin que les Etats membres puissent entamer des travaux préparatoires avant 2017, la Commission européenne projette de modifier la législation actuelle. Des éléments jugés essentiels pour le passage au flux unique y seront introduits :

- l'article relatif à l'échange de données confidentielles sera amendé de sorte à autoriser explicitement les échanges de micro-données entre Etats membres
- deux nouvelles variables à l'expédition (numéro d'identification TVA de l'acquéreur des biens ; pays d'origine)

L'unité ENT1 demandera également à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines l'accès aux informations VIES (VAT Information Exchange System). Ces informations fiscales constituent une source d'information importante voire indispensable dans le contexte d'un système de rapport à flux unique.

2. Projets opérationnels

Projet n°1 : Promotion de l'outil de collecte « on-line » IDEP.WEB

L'IDEP.WEB est l'application internet du STATEC qui permettra aux déclarants de compléter et d'envoyer de façon sécurisée leurs déclarations statistiques en matière des échanges intra-communautaires de biens (Intrastat) et des transactions extérieures de services (Balance des paiements).

Dans le cadre d'un test d'utilisabilité, vingt entreprises ont recours à IDEP.WEB pour établir leurs déclarations statistiques. Sur demande des utilisateurs, les fonctionnalités de l'application ont été enrichies et atteignent aujourd'hui le niveau de l'application off-line (IDEP.NET). Grâce à l'évolution rapide dans le domaine des technologies web, le traitement de déclarations de grande taille ne pose plus réellement un problème.

La mise à disposition de l'application web au grand public est prévue pour le 1^{er} février 2013 et sera soutenue par une campagne de promotion. La campagne poursuivra un double objectif :

- inviter les PME qui transmettent actuellement au STATEC des déclarations-papier à réduire leurs charges déclaratives en recourant à cet outil de collecte à technologies modernes
- promouvoir la migration du .NET vers le .WEB qui deviendra dans les années à venir l'outil de collecte standard

Projet n°2 : Migration des indices du commerce extérieur vers l'année de base 2010

En avril 2013, l'unité ENT1 migre les indices du commerce extérieur de l'année de base 2005 à 2010. À peu près tous les cinq ans, l'année de base est changée étant donné que la pertinence des indices des valeurs unitaires (de type Paasche) et des indices de volume (de type Laspeyres) d'une base fixe donnée décroît avec l'âge.

L'indice des valeurs unitaires est calculé sur la base d'un échantillon de produits représentatifs. A chaque migration les paniers à l'importation et à l'exportation sont révisés de façon à recueillir les codes-produit les plus représentatifs du commerce extérieur des trois dernières années. L'échantillon vise à couvrir au minimum :

- 85% de la valeur totale des exportations (presque 500 produits)
- 75% de la valeur totale des importations (presque 1000 produits)

Précisons que l'indice des valeurs unitaires est un indicateur qui évalue l'évolution des prix des échanges extérieurs. Il se distingue toutefois d'un indice des prix au sens strict, dans la mesure où il ne prend pas en considération le prix d'un produit bien spécifique, mais le prix moyen (valeur par unité) d'un ensemble de produits ayant des caractéristiques ou des qualités similaires mais pas identiques. Etant également influencées par des éléments autres que le prix (changement d'assortiment à l'intérieur du groupe, progrès technologique, ...), les valeurs unitaires sont en général nettement plus volatiles que les prix.

L'indice des valeurs unitaires, l'indice de valeur et l'indice de volume sont publiés trimestriellement dans le cadre de l'indicateur rapide H2.

Projet n°3 : Exercices de réconciliation des principales asymétries intra-communautaires - années de référence 2011 et 2012 - coordonnés par la Commission européenne

En 2013 Eurostat initialise son 4^{ème} exercice de réconciliation ayant comme objectif une diminution des asymétries intra-communautaires des années 2011 et 2012. Il s'agit d'analyser et, le cas échéant, de rectifier les principales asymétries observées au niveau détaillé (NC8).

Eurostat a proposé de modifier le mode opératoire pour cet exercice. Chaque Etat membre initialisera sous sa responsabilité un exercice de réconciliation. Le pays « leader » choisira le code-produit ainsi que les pays partenaires avec lesquels il juge opportun de réaliser cet exercice. Pour chaque Etat membre, le nombre d'exercices à réaliser variera donc entre 1 et 27 études de cas (1 exercice en tant que leader et jusqu'à 26 exercices en tant que pays partenaire).

Projet n°4 : Révision des données du commerce extérieur (années de référence 2000 et 2001)

Suite à la réécriture de l'application traitant les données du commerce extérieur pour les besoins de la balance des paiements et de la comptabilité nationale, les données des années de référence 2000 et 2001 (établis par l'ancienne chaîne de production de l'unité ENT1) vont être traitées par la nouvelle chaîne.

Les années 2002 à 2004 ont été révisées en 2012.

Unité ENT2: Investissements directs étrangers – IDE

1. Qualité : Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB)

Depuis 2011, la charge de travail de l'unité a augmenté et le principal défi restera de traiter plus d'informations en moins de temps sans ressources supplémentaires et sans perte significative de qualité. A cet effet, nous exploiterons principalement les sources administratives complémentaires à notre disposition pour redresser les réponses incomplètes. Dans le même ordre d'idées, nous évaluerons dans quelle mesure la nouvelle Centrale des bilans pourra constituer une source complémentaire à notre enquête. En même temps, nous tâcherons de limiter les interventions directes auprès des entreprises - très intensives en temps et ressources - au minimum nécessaire.

La durée des travaux d'analyse et de contrôle dépendra encore de la qualité des réponses reçues. En ce qui concerne l'enquête sur les banques, nous examinons les données transmises par la Banque Centrale du Luxembourg et les questions soulevées seront évacuées en coopération avec cette dernière sur base d'un document de travail.

2. Obligations communautaires : Production de statistiques IDE

a- Le calendrier de l'enquête IDE 2012 prévoit l'expédition des questionnaires en avril 2013. Nous projetons de lancer en 2013 pour la première fois notre nouveau questionnaire (y compris le guide).

b- La production des statistiques IDE 2011 et la révision des statistiques IDE 2010 commencera par la préparation des données brutes en vue de leur intégration agrégée dans les tableaux statistiques de la nouvelle série 1995-2010 à publier au portail statistique.

c- La production des données Outward-FATS dans le cadre du règlement européen (CE) 716/2007 figure sur l'agenda de travail de l'unité en vue de la transmission des fichiers à Eurostat pour fin août au plus tard.

d- L'échéance (Règlement (CE) N°184/2005) pour la production des données relative à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG) établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne est fixée pour fin septembre 2013. Ces données comprendront en outre des estimations pour l'année 2012 et seront également transmises à Eurostat.

e- L'obligation statistique (Règlement (CE) N°184/2005) la plus vaste découlera des requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule « Vademecum ». Ces fichiers feront également l'objet d'une transmission à l'OCDE. f- Le « CDIS – Coordinated Direct Investment Survey » du FMI est désormais une enquête régulière à fréquence semestrielle à laquelle le Luxembourg s'est formellement engagé à participer. La phase de révision des données préliminaires est fixée à fin mars 2013 et la nouvelle série de données est à transmettre pour fin septembre 2013.

3. Autres travaux programmés

a- Nous poursuivons nos efforts pour implémenter la nouvelle méthodologie de l'« *OECD Benchmark definition of foreign direct investment, 4th edition* » (BD4) et du Manuel de la Balance de Paiement (BPM6). Rappelons que cette révision constitue un projet d'envergure qui s'étendra sur plusieurs années.

b- L'unité prendra encore en charge les requêtes de données d'Eurostat, de la BCE, de l'OCDE, de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement), du FMI ainsi que des ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc. A partir de 2013, le Luxembourg participera également au « FDI network » des stocks IDE, un réseau d'échange bilatéral mis en place au niveau du SSE afin de réduire les asymétries internationales dans les statistiques IDE.

c- Nous confirmons également notre engagement interne en tant que membre de plusieurs groupes de travail internes. Nous participerons au développement du registre des groupes d'entreprises qui contribuera à alimenter son pendant européen (« EGR –European Group Register »). Notre unité est encore membre du groupe de travail « grandes entreprises » et assistera les autres unités dans l'exploitation des données sur les structures de groupes.

d- Participation des agents de notre unité à divers groupes de travail (déjà programmés):

- le WGIIIS - Working Group on International Investment Statistics, OCDE
- le JWG FATS – Joint Working Group on Foreign Affiliate Statistics, Eurostat

Unité ENT3: Statistiques structurelles d'entreprises

1. Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE)

1.1 Publication d'un bulletin sur les SSE

Afin de promouvoir les séries SSE basant sur le concept « entreprise », l'unité vise à publier un bulletin en 2013. Plus particulièrement, le bulletin présentera les SSE suivant les axes d'analyse disponibles, tels que par exemple l'activité économique (NACE Rév.2), l'emploi ou le pays de contrôle ultime (inward FATS). Avant d'aborder la rédaction du bulletin, l'unité ENT3 révisera les SSE pour une série d'années par rapport à la nomenclature d'activités NACE Rév.2. La révision des séries entraînera des travaux importants au niveau des procédures de diffusion, notamment l'analyse de la confidentialité et la préparation des tableaux. Historiquement, le STATEC avait publié les séries SSE basant sur le concept « unité d'activités économiques (UAE) », car celles-ci permettaient une certaine cohérence avec les comptes nationaux. Or, les séries UAE sont limitées au seul axe de l'activité économique et fournissent donc une image moins riche que les séries entreprises.

1.2 Intégration des données en provenance de la Centrale des bilans pour l'année de référence 2011

Avec le dépôt du plan comptable normalisé à partir de l'année de référence 2011, l'unité puisera pour la première fois dans les données disponibles auprès de la Centrale des bilans afin de compléter la partie des variables qui ne sont plus collectées dans le cadre de l'enquête structurelle. Une fois l'intégration des données de la nouvelle source administrative achevée, l'unité espère pouvoir améliorer à la fois la qualité et le délai de production des statistiques.

Les travaux seront essentiellement axés autour du développement d'un module de traitement de données ainsi que de tests avant la mise en production, travaux qui sont prévus pour la fin du premier trimestre 2013. Le plus

grand défi réside dans le maintien de la cohérence des informations collectées à travers l'enquête (par exemple la ventilation du chiffre d'affaires par produit) et de celles désormais disponibles dans la source administrative (par exemple, montant total du chiffres d'affaires).

1.3 La mise au point d'une base de données de l'enquête structurelle sur les entreprises

Le projet, qui a démarré dans le 3^e trimestre 2012, vise à réaliser une base de données pour les données d'enquête depuis 1996, y compris une interface de saisie qui remplacera l'application Blaise. Les travaux se font avec l'étroite collaboration d'un consultant externe. Pour ce qui concerne l'unité ENT3, les travaux consisteront en la préparation à la migration des données historiques depuis 1996, les tests de l'application de saisie et de conception des formulaires, la définition de procédures de reporting ainsi que d'une politique d'accès pour les utilisateurs potentiels au sein du STATEC. Finalement, l'unité ENT3 explorera l'opportunité de migrer les micro données d'avant 1996 dans cette même base de données.

1.4 Services aux entreprises : quelle est la part des services de traitement et d'hébergement de données dans le chiffre d'affaires de la branche des services informatiques ?

Les statistiques sur le chiffre d'affaires par produit détaillé de la CPA dans le domaine des services aux entreprises permettront de répondre à ce genre de questions. Pour l'année de référence 2011, la ventilation par produit concerne les entreprises occupant au moins 20 personnes et actives à titre principal dans le domaine des activités informatiques, des activités de publicité et de marketing ou des activités de mise à disposition de personnel. L'unité ENT3 développera les programmes de traitement de données permettant de produire et diffuser les statistiques. La qualité et la confidentialité des statistiques constitueront le principal défi, car à la fois l'échantillon et la population-cible sont de petite taille au Luxembourg.

2. Société de l'information, Innovation

2.1 Continuation des travaux relatifs au projet communautaire « ESSnet on linking of micro-data on ICT usage »

En 2013, l'unité ENT3 continuera les efforts de fusion au niveau des données individuelles collectées dans le cadre des SSE, des statistiques sur l'innovation (CIS) et sur l'utilisation des TIC par les entreprises. Les premiers efforts ont été investis lors de la participation au projet communautaire « ESSnet on linking of micro-data on ICT usage » en 2011-2012. Ces travaux s'inscrivent aussi dans le cadre d'un projet communautaire. La continuation de ces travaux permettra à l'unité EPR2 Recherche de participer aux projets de recherche communautaires ainsi qu'à l'unité ENT3 de préparer le terrain pour une base de données intégrée au sein de la Division ENT Statistiques d'entreprises.

2.2 Mise en place d'un questionnaire électronique pour l'enquête CIS 2010-2012

En vue de moderniser son système de collecte, le développement d'un questionnaire électronique pour l'enquête CIS 2010-2012, lancée en janvier 2014, sera envisagé avec l'aide de l'unité SG2 « Informatique ».

3. Agriculture

3.1 Collecte de micro données relatives aux statistiques sur la structure des exploitations agricoles en 2013

Dans le cadre du règlement (CE) no 1166/2008 du Parlement Européen et du Conseil du 19 novembre 2008, le STATEC procédera à la collecte des micro données relatives à l'enquête sur la structure des exploitations agricoles de l'année de référence 2013. L'entièreté du processus avait été préparée ces dernières années lors de la production des données 2010. Il reste à intégrer dans le questionnaire et dans le programme de transmission les nouvelles variables demandées par Eurostat, à savoir les machines agricoles et les installations d'énergie renouvelable.

3.2 Mise en place d'un questionnaire électronique pour l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013

En vue de moderniser son système de collecte, le développement d'un questionnaire électronique pour l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013 sera envisagé avec l'aide de l'unité SG2 « Informatique ».

3.3 Mise en place d'un processus de production de statistiques sur la vente de pesticides au Luxembourg

L'enquête sur la vente de pesticides par les entreprises du commerce au Luxembourg en 2011 a été préparée l'année passée. Il reste à procéder à la collecte des données de l'année de référence 2011 et à mettre au point une chaîne de production des statistiques conformément aux dispositions du règlement (CE) no 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil. Le STATEC est déjà en retard par rapport au délai de transmission à Eurostat faute de ressources disponibles. L'unité ENT3 essayera de rattraper ce retard en 2013 pour l'année de référence 2012.

3.4 Analyse de l'exploitation d'autres sources administratives dans le domaine des statistique agricoles

L'unité ENT3 prendra contact avec le Service d'économie rurale afin d'obtenir accès aux données collectées par l'administration dans le cadre de la comptabilité économique des exploitations agricoles (RICA). On espère ainsi pouvoir alléger le volet des variables de main-d'œuvre dans l'enquête pour les exploitants qui participent à ce système. Ces dernières années, des efforts considérables ont été investis dans l'exploitation de sources administratives afin d'alléger la charge de réponse pesant sur les exploitations agricoles et d'augmenter la qualité des données relatives à la structure des exploitations et aux cheptels. Jusqu'à présent, ces sources étaient en relation avec les surfaces agricoles et les cheptels.

Unité ENT4: Indicateurs conjoncturels, tourisme

En dehors des travaux réguliers, l'unité a prévu de travailler sur plusieurs nouveaux projets :

1. Indicateurs conjoncturels

1.1 Statistiques à court terme – travaux en relation avec le rebasement des indices

Conformément au Règlement (CE) N°1165/98 amendé du Conseil du 19 mai 1998 concernant les statistiques conjoncturelles, les indices à court terme devront être rebasés au plus tard trois ans après la fin des années se terminant par 0 ou par 5. Ainsi, les indices devraient normalement passer à la base 100 en 2010 avant la première transmission de résultats ayant l'année de référence 2013.

Pour ENT4, ceci signifie que différents travaux en relation avec les indices de l'activité dans l'industrie et la construction sont à terminer avant fin mars 2013.

Il s'agit entre autres de l'adaptation:

- de la base de données ICB2008 et des masques de saisie y relatifs (en collaboration avec l'unité informatique du STATEC) ;
- du système de pondération (poids 2010 découlant des statistiques SBS et du commerce extérieur) ;
- des tables d'agrégation (indices élémentaires, indices agrégés, grands regroupements industriels, etc.) ;
- des programmes de calcul SAS.

En outre, les valeurs d'une multitude de produits doivent être déflatés avec des indices à la production des produits industriels base 100 en 2010 calculés par SOC4. Finalement, les travaux de rebasement sont également l'occasion pour adapter les échantillons (p.ex. par l'insertion d'importantes entreprises dans les échantillons).

1.2 Statistiques à court terme – introduction de nouveaux indices trimestriels

La législation européenne prévoit la production d'indices trimestriels sur les heures travaillées et les rémunérations dans le commerce de détail et les services à partir de 2013. ENT4 finalisera ces travaux, en étroite collaboration avec SOC2, en se basant intégralement sur des statistiques existantes et sur des fichiers administratifs. La mise en œuvre de ces nouvelles statistiques ne va donc pas accroître la charge administrative des entreprises.

Tous les travaux énumérés ci-avant sont prévus au cours du premier trimestre 2013.

1.3 Statistiques à court terme - introduction de tests de cohérence

Au cours de l'année, ENT4 envisage également d'automatiser la lecture de questionnaires des enquêtes de l'activité reçus en format EXCEL.

1.4 Enquêtes de conjoncture dans le commerce et les services

En 2013, les échantillons de ces enquêtes de conjoncture seront recomposés et la pondération aux réponses sera mise à jour pour la mi-2013.

2. Statistiques des transports – introduction de tests de cohérence

Dans le domaine des transports (transports routiers de marchandises ainsi que transports ferroviaires, fluviaux et aériens), ENT4 a constitué au fil des années récentes des séries historiques plus ou moins longues. En 2013, ENT4 prévoit d'introduire certains tests de cohérence permettant d'évaluer la cohérence et la qualité générale des résultats collectés et transmis à Eurostat. Ces tests seront surtout utiles dans le domaine de l'enquête sur les transports routiers de marchandises qui est assez lourde en termes du nombre de variables demandées. Ils devront intégralement être programmés par ENT4 et permettront d'accroître la qualité de nos statistiques.

3. Statistiques d'hébergement

3.1 Amélioration de la gestion de la statistique

Pour 2013, il est prévu d'organiser un système de rappels performant : les non-répondants ainsi que les établissements dont la transmission mensuelle a été beaucoup moindre qu'au même mois de l'année précédente, seront automatiquement contactés. On distinguera d'une part entre les établissements grands, moyens ou petits, et d'autre part entre campings (normalement fermés entre octobre et avril) et les autres établissements.

En 2013, ENT4 relancera également une enquête auprès des établissements afin de mettre à jour la base de données avec les indications sur les périodes de fermeture et sur les capacités des établissements (nombre de chambres, de places-lits, d'emplacements dans les campings, etc.).

Finalement, ENT4 suivra de près le passage obligatoire vers le système de transmission électronique des fiches d'hébergement. A cet effet, chaque établissement d'hébergement qui devra encore passer au système électronique sera informé des obligations légales à chaque fois qu'il entre en contact avec ENT4. Enfin, il est prévu qu'ENT4 participe activement aux séances des formations en relation avec le système de transmission électronique des données.

3.2 Vers une ventilation plus détaillée des résultats

Dans le cadre de l'amélioration des statistiques et en vue de fournir aux professionnels des statistiques plus détaillées, le STATEC a prévu pour 2013 de produire des statistiques nationales plus détaillées (p.ex. par classe d'âge du voyageur principal ou encore selon le but du voyage). La réalisation de cet objectif dépendra cependant également de l'avancement du projet de classification des établissements entamé par le Ministère des Classes moyennes et du tourisme. En outre, ENT4 tentera de déceler les établissements accessibles par des personnes à mobilité réduite (en vue d'une statistique européenne obligatoire en 2015) ou encore ceux qui travaillent dans le souci d'une gestion respectueuse de l'environnement. Tous ces travaux ne seront possibles qu'avec la collaboration des professionnels du secteur.

4. Publications prévues pour 2013

En 2013, il est prévu de produire:

- Statistiques d'hébergement 2010-2012 (Bulletin du STATEC)
- Communiqués trimestriels sur la production dans l'industrie et la construction

Unité ENT5: Répertoire des entreprises

Démographie des entreprises

L'annexe IX du règlement européen SSE nous oblige dorénavant à transmettre les données sur la démographie des entreprises pour le 30 juin 2013 au plus tard (année de référence 2011). A part cette obligation communautaire, il faut également noter l'intérêt politique pour les indicateurs construits sur base de ces données (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité). Les travaux à prévoir pour la collecte de données 2013 (séries 9A à 9D) sont essentiellement les suivants:

- adaptation des applications informatiques permettant la compilation des données pour intégrer les changements et nouveautés du projet le cas échéant;
- nettoyage des données brutes issues de la base de données « Répertoire des entreprises » (notamment lier les unités légales suivant le concept « entreprise »);
- traitement de la confidentialité primaire et secondaire des données;
- compilation et transmission des données finales dans les formats prédéfinis à Eurostat;
- rédaction d'un rapport détaillé méthodologique et de qualité à transmettre à Eurostat;
- production de tableaux statistiques pour diffusion au public;
- rédaction le cas échéant d'une publication sur la démographie des entreprises au Luxembourg.

La participation aux projets « Employer Business Demography » (EBD) et « High growth enterprises » (HGE) est à l'heure actuelle volontaire pour les Etats membres (séries 9E à 9H, 9N). Il est pourtant prévu de rendre la transmission de ces séries obligatoire dans le futur via l'inscription dans un règlement. Les travaux à réaliser sont en principe identique à ceux repris plus haut, à part que ces données ne sont pas encore publiées par le STATEC. Comme les années précédentes, l'unité ENT5 assurera si possible la production de ces données.

Un nouveau indicateur dénommé « EU 2020 Headline Indicator: High Growth Innovative Enterprises » a été développé par la CE en coopération avec les Etats-membres de l'UE. Il prévoit de collecter des informations sur les entreprises innovantes à forte croissance respectant un certain seuil de taille (10 ou plus employés) : nombre d'entreprises et d'employés occupés. Il est prévu que la production des données pour cet indicateur sera rendue obligatoire par règlement pour les Etats-membres de l'UE dans le futur. Dans ce contexte, une dérogation doit être demandée à la CE pour la production des données pour cet indicateur dans un premier temps. En effet, la mise en place de la compilation des chiffres pour cet indicateur nécessite des ressources importantes (travaux de programmation informatique, travaux de nettoyage des données, traitement de confidentialité secondaire,...).

Intégration des groupes d'entreprises au Répertoire des entreprises

Le nouveau règlement européen sur les répertoires d'entreprises oblige dorénavant les Etats membres de l'UE à intégrer les groupes d'entreprises dans leurs répertoires nationaux respectifs. A part le caractère obligatoire de couvrir ces informations, ces données seront utilisées ultérieurement par différents services du STATEC (Investissement direct étranger, Statistiques structurelles d'entreprises, Comptabilité nationale, Balance des paiements,...).

Les travaux à prévoir dans le cadre de ce projet sont principalement les suivants:

- Analyser, compléter et réarranger le cas échéant les données issues de l'enquête IDE pour l'année de référence 2010 (2011 pour les banques) et encodage/stockage dans le fichier Excel prévu à cet effet (à partir de l'année de référence 2011, l'encodage des données IDE a été modifié et généralisé ; par conséquent, les travaux ultérieurs de nettoyage à réaliser par ENT5 seront fortement réduits);
- Compléter les données disponibles collectées à partir de l'enquête IDE (2007 à 2010) avec d'autres sources d'informations : EGR, SBS,... ;
- Analyser la possibilité d'utiliser les données de la base de données « Bel-First » comme source de données ;
- Traiter, nettoyer et réarranger les données BvD afin de permettre leur intégration future le cas échéant dans la base de données ;
- Développer des algorithmes permettant l'intégration de données issues de deux ou plusieurs sources différentes suivant des règles prédéfinies ;
- Développer des algorithmes permettant de tester la cohérence des données intégrées ;
- Finaliser le développement de la nouvelle base de données « Groupes d'entreprises » ;
- Intégrer les données collectées nettoyées dans la nouvelle base de données ;
- Développer les outils permettant l'extraction ultérieure des données de la base de données suivant besoins des utilisateurs.

Registre européen des groupes multinationaux d'entreprises

Le projet européen « EuroGroup Register » (EGR) vise à regrouper au sein d'un même registre des informations sur la structure des groupes multinationaux d'entreprises les plus importants opérant sur le territoire de l'UE. Ce registre est alimenté en premier lieu par les données achetées par Eurostat auprès de deux fournisseurs de banques de données commercialisées (Bureau van Dijk, Dun & Bradstreet), mais également par les données transmises par les Etats membres de l'UE et d'autres pays participants. La transmission de données individuelles des pays membres vers Eurostat se fait dans le cadre d'un règlement européen.

Les travaux à réaliser dans le cadre de ce projet peuvent être résumés de la façon suivante (version EGR 1.0):

- rajouter les identifiants nationaux (matricule national) aux nouvelles unités légales luxembourgeoises apparaissant dans l'EGR (vérifier et valider manuellement les propositions du « matching process »

- généérées par le « matching tool » ; recherche manuelle des matricules non trouvés via le « matching process »);
- vérifier, corriger le cas échéant et compléter les informations sur les unités légales luxembourgeoises figurant dans l'EGR ;
- vérifier, corriger le cas échéant et compléter les informations sur les liens relationnels bilatéraux existants entre unités légales (participations majoritaires et minoritaires);
- vérifier, corriger le cas échéant et valider la structure finale des groupes d'entreprises ;
- identifier pour chaque groupe où la tête du groupe est située au Luxembourg le UCI (Ultimate Controlling Unit) approprié;
- relier le cas échéant les unités légales luxembourgeoises par le concept « entreprise » ;
- rédiger des rapports méthodologiques et de qualité à transmettre à Eurostat ;
- adapter le cas échéant les applications informatiques existantes (ou programmation de nouvelles applications) permettant de réaliser une partie des travaux énumérés ci-avant.

Mise à jour des données sur les unités locales

Le règlement européen sur les répertoires d'entreprises nous impose de mettre à jour régulièrement les données sur les unités locales, en principe à un rythme annuel. Vu les ressources en personnel limitées et le traitement prioritaire d'autres projets (Démographie des entreprises, EGR, Groupes d'entreprises), une mise à jour n'était pas possible en 2012). A part cette obligation communautaire, on peut observer une demande croissante pour ce type de données ces dernières années (p. ex. études PAG). Les travaux à prévoir dans le cadre de ce projet sont essentiellement les suivants:

- mise en place d'une enquête spécifique (+- 500 entreprises contactées) pour la collecte des données nécessaires (vu l'absence de sources administratives existantes) : développement d'un questionnaire, d'un fichier permettant la gestion des rentrées de questionnaires (+ rappels) et d'un fichier permettant le stockage des données brutes ;
- vérification, correction et encodage des informations reçues ;
- compilation des données finales et importation dans la base de données ;
- production de tableaux statistiques pour diffusion au public ;
- développement de nouvelles applications informatiques (et/ou adaptation d'applications informatiques existantes) permettant de réaliser les travaux énumérés ci-avant.

La réalisation de ce projet dépendra par contre de l'avancement des autres projets énumérés ci-avant et des ressources en personnel à disposition.

Extension de la couverture du répertoire

Le nouveau règlement européen sur les répertoires statistiques d'entreprises prévoit d'étendre la couverture du Répertoire aux secteurs agricole et public. La dérogation demandée et accordée par la Commission Européenne est venue à échéance fin 2010. Pour le secteur agricole, il faudra se coordonner avec l'unité Statistiques structurelles d'entreprises et le Service d'économie rural pour examiner la disponibilité d'informations. Concernant le secteur public, il faudra éventuellement examiner la disponibilité d'informations avec la division MAC.

Les principaux travaux à réaliser dans le cadre de ce projet sont énumérés ci-après:

- analyse des données brutes disponibles ;
- nettoyage des données mises à disposition ;
- compilation des données pour importation dans la base de données ;
- développement des applications informatiques permettant de réaliser les travaux énumérés ci-avant.

La réalisation de ce projet dépendra de l'avancement des autres projets énumérés ci-avant, de la qualité et l'exhaustivité des données mises à disposition et des ressources en personnel disponibles.

Publication annuelle « Les entreprises luxembourgeoises »

Comme chaque année, il est prévu de mettre à disposition du public la publication « Les entreprises luxembourgeoises ». Deux versions seront publiées : un répertoire systématique (liste des entreprises par branche d'activité) et un répertoire alphabétique (liste des entreprises par ordre alphabétique). Les deux versions seront disponibles en version imprimée et en format PDF consultable et téléchargeable sur le Portail des statistiques du Luxembourg. Sur demande, une version Excel sur CD-Rom sera mise à disposition aux personnes intéressées (avec des restrictions d'utilisation). La sortie de cette publication est prévue pour septembre 2013.

Division MAC – Statistiques macroéconomiques

1. Introduction

La réglementation européenne prévoit l'entrée en vigueur des nouveaux cadres méthodologiques des comptes nationaux (SEC 2010) pour le mois de septembre 2014 et de la balance des paiements (BPM6¹) pour le mois de juin 2014. Le programme de travail de la division « MAC – Statistiques macroéconomiques » est fortement impacté par cet événement majeur, ce qui explique notamment que le présent programme de travail ne se cantonne pas à la seule année 2013 mais étend ses objectifs jusque fin septembre 2014.

Outre le nouveau cadre méthodologique (règlements européens), la division des statistiques macroéconomiques devra aussi mener à bien la grande révision des comptes nationaux, entamée depuis deux ans. Ceci y compris la mise en cohérence du compte du reste du monde avec les résultats de la balance des paiements.

1.1. Priorités générales pour la division MAC

Au cours de l'élaboration du programme de travail pour les années 2013 et 2014, les trois priorités d'ordre plus général suivantes se sont dégagées pour la division MAC dans son ensemble :

Priorité 1	<p>Respect de la réglementation européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notifications RNB et EDP • Programme de transmission SEC95 (comptes nationaux) (SEC 2010 à partir de 2014) • Programme de transmission BPM5 (balance des paiements) (BPM6 à partir de 2014) • Programme de transmission des règlements « énergie » et « comptes économiques de l'environnement » <p>La réglementation fixe à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les délais de transmission • Les variables et tableaux à transmettre de façon obligatoire • La qualité des données à transmettre (p.ex. exigence de rapports de qualité et audits) <p>⇒ Absence totale de marge de manœuvre</p>
Priorité 2	<p>Documentation et assurance de la qualité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation/mise à jour d'une documentation complète, sans réécriture des procédures existantes de l'ensemble des systèmes de comptes nationaux et de balance des paiements (y compris des « Graph of Dataflow » (GOD) exhaustifs) • Pour les chantiers apparaissant en cours de route et ne faisant pas partie du présent programme de travail il s'agira de les documenter en vue d'une réalisation après l'introduction du SEC 2010 / BPM6 à partir de 2015 • Transfert de connaissances par le moyen de notes rédigées par le chef de division partant et l'organisation de workshops
Priorité 3	<p>Réaliser les travaux préparatifs à la mise en œuvre des comptes nationaux selon la méthodologie du SEC 2010, respectivement de la balance des paiements selon le BPM6. Cet objectif passera en priorité numéro 1 dès 2014.</p> <p>Ces travaux comportent notamment les trois volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en cohérence des données du compte du reste du monde des comptes nationaux avec les données de la balance des paiements • Mise en œuvre des changements méthodologiques dans les procédures informatiques de compilation des comptes • Elimination des dernières occurrences du franc luxembourgeois (LUF) dans la programmation actuelle des comptes nationaux

¹ Balance of payments manual version 6

Unité MAC1: Comptes nationaux

1 Révision SEC 2010

Les travaux engendrés par la révision du SEC 2010 constituent certainement, pour les deux années à venir, le défi majeur pour l'unité MAC1, mais aussi pour les unités MAC2 et MAC4 (l'unité MAC3 étant en charge de la mise en œuvre du corolaire en termes de balance des paiements, le BPM6). La mise en œuvre va se poursuivre de façon intensive jusqu'à la première publication intervenant fin septembre 2014. La révision va même s'étendre au-delà de 2014 car le Luxembourg bénéficie de plusieurs dérogations par rapport au programme de transmission du SEC 2010 qui vont venir progressivement à échéance à l'horizon 2020. Un nouvel inventaire des sources et méthodes du calcul du RNB luxembourgeois sera rédigé en 2015.

- En guise de préparation, la division MAC a démarré dès 2012 un projet visant à familiariser les agents avec les changements méthodologiques du SEC 2010/BPM6la mise à disposition d'un expert junior permanent en charge de la préparation de la documentation de support des changements méthodologiques à mettre en œuvre
- l'assistance sur des questions de méthodologie par deux experts senior externes. L'assistance se fait à la fois à distance (échange de documents par « Dropbox » et e-mails) ainsi que pendant trois workshop dans les locaux du STATEC.
- la création de six « Task force » internes regroupant à chaque fois les agents en charge de la mise en œuvre d'éléments spécifiques de la révision

Au mois de décembre 2012 les « Task force » vont discuter des questions méthodologiques en suspens avec les experts britanniques (workshop d'une journée le 11/12). Au mois de février 2013 un workshop de deux journées va clôturer le projet (présentation et discussion des rapports finaux des six « Task force » internes). Les workshops sont ouverts à tous les agents du STATEC plus particulièrement concernés ou intéressés par la matière.

Après le dernier workshop la division mettra en place un programme détaillé de mise en œuvre des changements identifiés. Entre mars 2012 et mars 2013 il s'agira alors de transposer ces changements dans la programmation existante. Eurostat exige de montrer pour au moins une année les effets qui sont purement dus aux changements méthodologiques du SEC 2010, c'est-à-dire de séparer les effets d'autres révisions éventuelles (mises à jour de données, correction d'erreurs, etc.). Pour réaliser ceci on aura en toute probabilité recours aux « process tables » qui ont été mises en place dans le cadre de l'inventaire RNB et qui servent à documenter le passage des données de base vers les agrégats finaux des comptes nationaux. Aussi Eurostat demande de faire l'exercice d'équilibrage pour l'année de référence 2010 à la fois en SEC 2010 et en SEC 95. En ce qui concerne cette dernière exigence, très lourde en termes de ressources, il n'est pourtant pas sûr qu'on puisse la réaliser.

A côté des travaux relatifs au SEC 2010 il faudra aussi finaliser les travaux de grande révision sur la période 2000 à 2011. Un autre travail important restant de la grande révision 2011/2012 concerne l'implémentation de la nomenclature par produits CPA 2008 dans tous les programmes de la chaîne de production des comptes. En outre il faudra enfin intégrer la NACE Rev2 dans l'application d'équilibrage MASTER. A la demande expresse d'Eurostat l'unité MAC1 participera à l'exercice pilote pour la mise en place d'une architecture informatique SDMX qui servira à la transmission des données SEC 2010 à partir de septembre 2014. Dans une première phase (« content review ») allant de décembre 2012 à février 2013 on sera amené à revoir la structure de codification. Une deuxième phase (« technical review ») allant jusque fin juin 2013 on testera alors les aspects informatiques. Un autre travail, également en relation avec la révision SEC 2010, concerne la reprogrammation de l'application de calcul du stock de capital. Outre l'intégration de la NACE Rev2 il s'agira de mettre en œuvre la nouvelle nomenclature d'actifs du SEC 2010. Le niveau de détail ayant augmenté de façon assez substantielle, il faudra reprogrammer toute l'application afin d'arriver à des temps d'exécution moins longs. Pour ceci l'unité MAC1 a conclu un contrat de prestation de services avec un consultant informaticien indépendant intervenant à temps plein au STATEC.

Toujours en relation avec la révision SEC 2010, le Luxembourg devra, à partir de septembre 2014, intégrer l'économie illégale dans ses comptes. Ceci signifie concrètement qu'il faudra produire des séries fiables pour les activités illégales liées à la drogue et à la prostitution. Si en ce qui concerne la drogue on dispose d'ores et déjà de séries depuis un projet réalisé en 2005, il faudra démarrer un nouveau projet pour arriver à une estimation

plus fiable du volet de la prostitution. Un autre projet concerne le raccourcissement du délai de publication des comptes nationaux trimestriels. Toujours dans le domaine des comptes trimestriels, l'unité MAC1 va migrer les procédures d'ajustement saisonnier des comptes vers le nouvel logiciel DemetraJ+ développé par Eurostat.

2 Comptes économiques de l'environnement

En 2013, l'unité des comptes nationaux devra publier officiellement (et ce pour la première fois) les statistiques portant sur les trois premiers modules des comptes économiques de l'environnement, à savoir :

- Comptes des émissions dans l'air,
- Comptes des flux de matières,
- Taxes environnementales.

Cette transmission sera l'occasion de valider les processus de compilation précédemment testés au cours de l'année écoulée.

Le programme des tâches pour l'année 2013 prévoit également une première tentative de compilation des statistiques sur deux autres modules :

- Comptes des biens et services environnementaux et
- Comptes des dépenses de protection environnementale.

Dans ce cadre, une attention particulière sera donnée à la compilation de comptes économiques des énergies renouvelables. Considérés comme un élément majeur de nos comptes économiques de l'environnement, une étude de faisabilité avait été réalisée en 2010 sur ce sujet. En 2013, une présentation combinée des flux énergétiques en unité physique et monétaire est envisagée.

3 Poursuite des travaux courants

Pour la campagne de septembre 2013 seuls les années 2009 à 2011 seront mises à jour et on ajoutera une première estimation annuelle pour l'année 2012. Cette mise à jour devra être finalisée pour le 1^{er} juillet 2013 au plus tard, car il faudra d'une part suffisamment de temps pour un contrôle de la qualité et d'autre part assez de temps pour pouvoir finaliser les comptes sectoriels se basant sur ces données pour la fin septembre 2013.

Enfin mentionnons encore qu'il y aura en 2013 une visite de contrôle des autorités communautaires (Eurostat, DGEcfin, Cour des comptes) en matière de troisième ressource propre TVA.

Unité MAC2: Comptes sectoriels

1.1 Elaboration de comptes sectoriels annuels

Idéalement les comptes sectoriels annuels doivent être complétés pour couvrir la même période que les comptes annuels, c.-à-d. la période à partir de l'année de référence 1995. Vu la complexité des comptes sectoriels, qui naissent principalement de la mise en cohérence de données souvent divergentes, voire contradictoires, et le cadre plus large de l'établissement de cohérence entre CN et BdP dans lequel se situe ce travail, il est plus réaliste d'envisager d'élaborer des comptes sectoriels à partir de l'année 2000 seulement.

A la fin de la campagne annuelle en septembre 2012, les comptes sectoriels n'ont pas été mis à jour en raison du retard pris avec les travaux de la grande révision. Il est maintenant prévu de mettre à jour la série existante¹ (2006-2009) avec les années 2008 à 2011, années qui ont été révisées lors de la dernière campagne annuelle.

En 2013, les comptes sectoriels vont seulement faire l'objet d'une mise-à-jour en cohérence avec les comptes annuels (années 2009-2012), mais ils seront livrés avec les comptes annuels fin septembre pour avoir la conformité avec le programme de transmission du SEC 95.

La série temporelle complète à partir de 2000 sera seulement disponible avec la grande révision de 2014. Pour les années avant 2000 il faudra réévaluer la faisabilité.

¹ Publiée lors de la toute première publication de comptes sectoriels en avril 2010 et ne plus mis à jour depuis

1.2 Elaboration de comptes sectoriels trimestriels

Les unités MAC1, MAC2 et MAC3 sont appelées à collaborer étroitement pour l'établissement du calcul d'un RNB trimestriel. En effet, le programme de transmission du SEC 95 prévoit la livraison de comptes non financiers par secteur institutionnel trimestriels (tableau Q801) à partir du premier trimestre 1999. Les petits pays bénéficient d'une dérogation pour la fourniture des secteurs S11 (Entreprises non financières), S12 (Entreprises financières), S14 (Ménages) et S15 (ISBLSM). La fourniture d'un RNB trimestriel pour l'économie totale (S1) figure donc bien parmi les obligations du STATEC.

Dans ce cadre un travail très important doit encore être réalisé au niveau de la trimestrialisation des flux de revenus, en particulier les flux d'investissement direct, et les transferts courants et en capital. A l'instar des comptes annuels, le calcul des comptes sectoriels trimestriels complets permettra également la mise en cohérence des comptes financiers et non financiers au niveau du solde B9 capacité/besoin de financement, soldes qui sont par définition strictement égaux. Dans la réalité, vu les sources statistiques très divergentes utilisées d'une part et de l'autre, les deux B9 ne sont jamais égaux, mais l'ampleur de leur différence est souvent interprétée en tant qu'indicateur de qualité des séries produites. D'ailleurs les premiers comptes sectoriels publiés en 2010 présentaient à la base des B9 très divergents de façon à ce qu'il a été nécessaire de faire des ajustements très substantiels du côté des comptes financiers afin de se rapprocher de l'égalité théorique.

2 Révision SEC 2010

En étroite collaboration de toutes les unités de la division MAC, la grande révision des comptes annuels sera finalisée en 2014.

3 Elaboration de comptes financiers

La collaboration avec la BCL sera renforcée. Elle reprendra peu à peu l'ensemble de la production des comptes financiers trimestriels. Si au courant de l'année 2013 la collaboration se concrétise, le STATEC restera en charge de la seule mise en cohérence des comptes financiers annuels (estimés par la simple somme des 4 trimestres) avec les comptes non financiers. Ces derniers resteront du domaine de compétence exclusif du STATEC.

Des discussions seront entamées pour déléguer une partie voire la totalité de la production des comptes financiers trimestriels à la BCL. Le STATEC ne se chargerait plus que de la transmission des comptes financiers annuels à Eurostat, tableaux pour lesquels seul le STATEC est d'ailleurs responsable. A ce moment il faudra de nouveau une collaboration très étroite avec la BCL pour résorber les divergences entre les capacités/besoins de financement (solde B9) qui vont certainement apparaître.

Les travaux déjà entamés pour la mise en cohérence des comptes financiers avec la position extérieure globale (PEG) et le remaniement du traitement des SPE/SOPARFI seront poursuivis et menés à bien en 2013.

Unité MAC3: Balance des paiements

1 Enquête sur le commerce international de services

Suite à la refonte de la collecte statistique bancaire dans l'intérêt de l'établissement de la BDP, l'unité MAC3 a introduit en 2012 une enquête pour mesurer les échanges internationaux de services. L'enquête comporte deux volets : les «big players» sont tenus de notifier leurs transactions mensuellement (volet «take all»), alors qu'un échantillon des autres entreprises sera soumis à un reporting annuel (volet «take some»).

Pour ce qui est des déclarations mensuelles un effort considérable a été déployé en 2012 pour mener à bien le lancement de la collecte mensuelle. Dans ce contexte il s'agira en 2013 avant tout d'analyser mensuellement les notifications reçues, d'assister les déclarants dans la mesure du possible, de mener à bien les dossiers concernant les quelques entreprises récalcitrantes, d'estimer les flux des déclarants retardataires etc. La confrontation avec d'autres sources est également un élément important, encore qu'en règle générale les déclarations BDP sont disponibles bien avant d'autres statistiques couvrant un volet similaire.

En ce qui concerne les déclarations annuelles, l'envoi des questionnaires aux enquêtés est prévu pour décembre 2012, alors que les déclarations sont à remettre pour la fin avril 2013 (année de référence 2012).

Il faudra tout particulièrement procéder à une vérification approfondie des premiers états soumis, afin d'éliminer des problèmes de codification éventuels. L'unité essaie d'agir préventivement, notamment par des visites sur place, de façon à sensibiliser les déclarants à remettre dans les délais leur notification des transactions et

positions extérieures. Dans la mesure du possible une assistance sera donnée sur une base individuelle aux déclarants pour réduire au maximum la charge déclarative. Un rôle non négligeable revient au Helpdesk BDP qui a déjà fait ses preuves tout particulièrement dans le contexte de la collecte mensuelle. Les résultats annuels du commerce international de services portant sur l'année de référence 2012 à transmettre en septembre 2013 seront les premiers à être établis au départ de la nouvelle enquête. Dans ce contexte une analyse en profondeur du nouveau système s'impose, en ce compris une évaluation de la qualité et de l'efficacité des procédures en place afin de déceler des possibilités d'amélioration.

2 Poursuite des travaux de mise en cohérence BDP – Comptabilité nationale (CN)

Assurances

Durant l'année 2013 un accent particulier sera mis sur les services d'assurance et les revenus et transferts en capital qui s'y rattachent. Récemment la méthodologie BDP a connu un alignement sur des principes CN. Dès lors, l'idée de base est de reprendre en BDP les chiffres CN, encore que bien des ajustements sont à faire notamment pour tenir compte des exigences en matière de ventilation géographique et des décalages (CN-BDP) dans les délais de production.

Négoce international

Les travaux de mise en cohérence concernant le négoce international («merchanting») en biens ou services se poursuivront. En effet, des travaux préparatoires ont été effectués dont notamment la confrontation de résultats émanant de sources diverses. Le traitement des «grandes» entreprises sera vérifié cas par cas.

Recherche et développement

Certaines entreprises déclarent des chiffres incohérents dans le cadre de différentes enquêtes. Il est prévu de confronter les entreprises concernées avec ce problème afin d'ajuster nos résultats statistiques. Ces travaux s'effectueront en association avec la division ENT.

Dépenses de voyages des résidents à l'étranger

Des écarts apparaissent entre les dépenses des voyageurs résidents à l'étranger (BDP) et la consommation finale des ménages à l'étranger (CN), qui s'expliquent pour partie par le fait que des données de base différentes sont utilisées. La mise en cohérence s'annonce particulièrement complexe et la finalisation du dossier n'est attendue que pour septembre 2014.

3 Extension de la publication de données BDP

Jusque dans un passé récent les organisations européennes s'intéressaient primordialement aux chiffres BDP émanant des Etats membres pour compiler les agrégats macroéconomiques pour la zone euro respectivement pour l'ensemble de l'Union européenne (UE). Cependant, la crise financière et économique a mis en lumière des déséquilibres macroéconomiques importants entre Etats membres qui se sont avérés extrêmement préjudiciables pour l'UE.

Afin de mieux surveiller l'évolution macro-économique intérieure, les organisations internationales ont élaboré un tableau de bord («scoreboard») et une liste complémentaire reprenant différents indicateurs dont certains se basent sur les résultats BDP établis selon le concept national (voir rapport du 14 février 2012 de la Commission sur le mécanisme d'alerte concernant la prévention et la correction des déséquilibres macroéconomiques). Par ailleurs, d'autres analyses additionnelles se réfèrent de plus en plus sur les flux BDP ventilés par pays de contrepartie.

A son tour l'unité MAC3 constate également un accroissement de demandes d'information concernant les statistiques BDP (essentiellement par pays). Dès lors, il est prévu d'accroître en 2013 le nombre d'informations BDP publiées sur notre site; un accent particulier sera mis sur la ventilation géographique.

4 Production de résultats de qualité dans les délais impartis

A n'en pas douter les objectifs majeurs de l'unité restent la production et la publication de résultats BDP mensuels, trimestriels et annuels en fonction du programme de transmission officiel. Le but visé est de respecter toutes les échéances dans leur intégralité, en dépit de difficultés éventuelles découlant des refontes du système de collecte et de compilation.

5 Travaux en continu

Différents travaux récurrents se poursuivront en 2013. Il s'agit notamment des dossiers suivants :

- enquête trimestrielle des créances et engagements commerciaux,
- enquête annuelle auprès des organisations internationales implantées au Luxembourg,
- compilation des données mensuelles provenant de sources diverses (exemple: e-commerce, pavillon maritime, revenus des salariés, transferts de fonds des travailleurs,...),
- rédaction de plusieurs «regards» concernant les résultats balance des paiements respectivement des aspects spécifiques la concernant,
- poursuite de l'examen des asymétries avec les principaux pays partenaires, tout particulièrement pour ce qui est des services financiers,
- participation à des groupes de travail internationaux,
- participation aux travaux de mise place et de révision de l'application IDEP.WEB.

Unité MAC4: Comptes des administrations publiques

1 Introduction du nouveau plan comptable des administrations locales

Depuis 2008 a été développé un nouveau plan comptable pour les administrations locales permettant d'avoir des données plus détaillées et surtout de mieux pouvoir retracer les flux entre les différentes communes et syndicats intercommunaux. Les budgets des administrations locales pour l'exercice 2013 devront normalement déjà être établis selon le nouveau plan comptable. Il s'agira d'un travail de reprogrammation vu que la structure de l'article budgétaire a changé par rapport au plan comptable en vigueur depuis 1997. En plus, il faudra relier les nouvelles données à l'ancien système.

2 Amélioration de la qualité des données des administrations publiques

Afin d'éviter un deuxième cas « Grèce », Eurostat a créé un groupe de travail « Quality Management in Government Finance Statistic ». Au sein de ce groupe sont discutées des méthodes pour rendre les données des administrations publiques plus fiables et, en général, pour augmenter leur qualité. Eurostat encourage les pays membres à introduire une sorte de « Quality Management System » à travers des « Memorandum of Understanding », des contrats formels de type « Service level agreement (SLA) » et des graphiques de flux de données sur les données de base.

Dans le passé la division MAC a déjà commencé à anticiper certains de ces éléments (réflexion sur des contrats plus formels de type « SLA », Graph of Dataflow (GOD) pour la modélisation des flux de données). Aussi d'autres éléments de contrôle automatiques ou manuels devront être mise en place. Qui plus est, Eurostat effectuera suite à la Communication COM (2010)211 des « Upstream dialogue visits (UDV) », donc des visites avec focus sur la qualité des données de base. Ces visites seront effectuées avant les visites de dialogue « standard ». Il incombe alors aux instituts statistiques nationaux d'organiser ces visites et d'arranger les réunions avec les fournisseurs des données de base (Ministères, Organismes de Sécurité Sociale, Communes, Etablissements publics, etc...), ainsi qu'avec la Cour des Comptes nationale. Il est évident qu'une telle visite nécessite beaucoup de temps de préparation.

3 Travaux préparatifs pour la mise en œuvre du SEC2010

L'unité MAC4 devra implémenter les changements méthodologiques dans le cadre du SEC2010 dans les comptes des administrations publiques. Les plus grands changements se situeront au niveau de la délimitation du secteur des administrations publiques (S.13). L'analyse portera entre autres sur les institutions sans but lucratif au service des ménages afin de voir si les critères de classement du nouveau SEC2010 nécessiteront le reclassement de certaines de ces institutions vers les administrations publiques. D'autres cas limites, comme p.ex. la CFL et la SNCI, seront également analysés de plus près.

Division EPR – Etudes, prévisions et recherche

Unité EPR1: Conjoncture

1. Développement des publications

Eco et stat sur les enquêtes de conjoncture

4 regards (thèmes à déterminer)

2. Développement de la base de données conjoncturelle

2.1 Refonte et migration de la base de données

La refonte de la base de données est bien avancée, elle comprend plusieurs aspects:

- L'extension du contenu par l'ajout de nouveaux indicateurs conjoncturels ou le passage à un niveau de détail plus fin pour les indicateurs déjà existants.
- L'automatisation plus poussée des procédures de mise à jour (via Macrobond ou un accès direct aux données de base).
- La réorganisation de la structure (par thèmes)

La migration vers un répertoire propre à EPR1 est prévue pour janvier 2013.

2.2 Assurer l'accès de l'unité EPR4 (ou d'autres unités) aux séries de la base de données conjoncturelle

- Présentation de la nouvelle base de données
- Table de passage entre ancienne et nouvelle base de données
- Adaptation des liens existants/développement de nouveaux liens
- Standardisation des procédures.

2.3 Eléments spécifiques à développer en 2013

- Comptes nationaux trimestriels: adaptation des programmes (Eviews) pour l'extraction de données au format Nace Rev. 2 et concaténation/réorganisation des fichiers pour le calcul des contributions (Optiques dépenses et production).
- Indices des prix des produits industriels (à refaire)
- Indices des prix à la construction (à refaire)
- Prix des services (à intégrer)
- Elargissement des séries concernant la branche des transports.
- Adaptation aux standards Nace Rev.2 (avec dédoublement temporaire des fichiers concernés)
- Calendrier conjoncturel (avec jours ouvrables, congés scolaires, congés collectifs, jours fériés)

3. Travaux d'analyse spécifique

- Analyse des déterminants de la valeur ajoutée du secteur financier dans une optique conjoncturelle: comment anticiper les évolutions de la valeur ajoutée dans ce secteur?
- Productivité apparente du travail et coûts salariaux unitaires: le passage à la Nace Rev. 2 va permettre une plus grande comparabilité des données par branches avec les autres pays sur la période récente (depuis 2011). A intégrer par la suite dans la base de données conjoncturelle pour un suivi direct.
- Création d'échantillons réduits (avec les principales entreprises) pour plusieurs branches, avec les données de chiffre d'affaires et d'emploi. Pas de visée directe en termes de publication (pour causes éventuelles de confidentialité), seulement pour avoir un meilleur ressenti conjoncturel dans des secteurs spécifiques.

- Approfondissement de l'analyse de l'emploi avec l'ajout de nouvelles dimensions (nationalité, mode de travail).
- Intégration de la durée de travail dans les données de court terme (emploi et salaires) et analyse. A effectuer en concertation avec MAC1 et SOC2.
- Exploration plus détaillée des résultats des enquêtes d'opinion.

Unité EPR2: Recherche

Les projets de recherche sont structurés autour des 3 piliers habituels : croissance et productivité sectorielle ; innovation, TIC et performances ; rentabilité et dynamiques entrepreneuriales.

1. Organisation

1.1 Database Management Desk

Le projet Database Management Desk vise à la constitution, au sein de l'Unité EPR2, d'une cellule de gestion des bases de données permettant l'accès aux chercheurs à un ensemble de données individuelles vérifiées, cohérentes, consolidées et documentées.

Cette base vise plus spécifiquement à mettre à disposition l'ensemble des données disponibles utiles pour toutes les différentes thématiques d'intérêt pour le STATEC telle que l'analyse de la productivité, l'impact des technologies de l'information et des communications, le comportement des entreprises novatrices et bien d'autres encore. Les gains attendus par la mise en place de cette structure sont nombreux, et pour n'en citer que quelques-uns on peut retenir : l'harmonisation des modalités d'accès aux données, la possibilité d'extraction d'une base « standard » comportant les variables communes et stables mais aussi une source unique complète de métadonnées et de documentation (bilingue ou en anglais seulement), et un interlocuteur privilégié entre les producteurs de données et l'unité EPR2.

Les principales tâches sont :

- Extraction des données via les sources externes et internes
- Préparation des données : harmonisation, nettoyage et transformation + contrôle de qualité.
- Documentations
- Stockage des données préparées dans la base de données
- Mise en place d'outils de restitution, d'analyse, de pilotage, en évaluant les opportunités open source.

Les outils envisagés pour la réalisation de ce projet sont Excel et Toad dans un premier temps, en accord avec l'unité informatique.

Livrables :

- Base de données harmonisée et documentée
- Procédures de mise en forme et de mises à disposition des données pour les chercheurs formalisées
- Gestion centralisée et harmonisée des données confiées à l'Unité EPR2

1.2 HR Strategy 4 Research

Le STATEC a souscrit à la Charte européenne des chercheurs. Il s'agit maintenant de concrétiser cette pétition de principe. Le projet en 5 étapes, commencera par l'analyse des écarts entre le fonctionnement actuel de la recherche et les préconisations de la charte européenne des chercheurs. La réduction des écarts sera poursuivie à travers la définition d'une stratégie et d'un plan d'actions pour sa mise en œuvre.

2. Cahier Economique

2.1 Competition, Innovation and Economic Performance: Panel Evidence from Luxembourgish Firms (WRA + TPL)

We propose to study the dynamic relationship between competition, innovation and economic performance in Luxembourg using firm-level data over the period 2002-2010.

2.2 Pavitt taxonomy and Competition and Innovation analysis (CPE/SEJ)

This project is related to previous work on competition and innovation, which led to the analysis on taxonomies. We plan to extend this work by testing the usefulness of the achieved classification to the study of the relation between competition and innovation. We plan a first test using CIS data. It will be interesting to see whether CIS supports the finding of previous studies (Peroni and Ferreira, 2011). Then, we will study the inclusion of information from the SBS and/or the Business Register for Luxembourg;

2.3 Measuring Firm-level capital stock and productivity in Luxembourg's Manufacturing Sector (UKI)

This project offers a new methodology to measure capital stock at the firm-level. The aim is to introduce the theory of production into the measurement of capital stock and establish a methodological link between the estimation of capital and productivity.

2.4 Construction d'un pseudo-panel à partir des fichiers SBS et mesure de la rentabilité des firmes (Report SLA)

L'objectif principal de ce projet de recherche est de mettre en évidence les facteurs pertinents et importants pour la rentabilité des entreprises. Dans un premier temps, nous allons prendre en compte deux mesures de la rentabilité en raison d'éventuels biais dus aux déclarations et mettre en évidence les différences entre ces mesures. Par la suite, nous chercherons à analyser la pertinence des facteurs mis en évidence par la littérature dans un environnement luxembourgeois.

3. Trois piliers

3.1 Croissance et productivité

3.1.1 Output Gap (CPE)

This project deals with the method proposed by the EU Commission to estimate potential output and output gap for member states. The procedure is applied to Luxembourg using AMECO data sources and will affect budgetary policies for the next years. Deliverables:

1. SEMECO and ECOSTAT Publication;
2. Presentation to the OGWG;

3.1.2 Luxklems2012

The purpose is to better understand the drivers of productivity trends (apart from the obvious cyclical components in our data), despite the obvious difficulty represented by data availability. This can be done in two ways: 1) analyse more in depth the results from LuxKlems and exploit these data with regression (too few data, but an attempt was made this year - in note to latest version of LuxKlems report) and explorative data analysis tools; 2) exploit information from other database, in particular firm level data.

It would be of particular interest to study more technical issues, in particular meta-frontiers (to construct a unique frontier for the Luxembourgish economy) and the issues posed by different hypothesis on returns to scale.

Delivrables:

- LuxKlems report 2012: update when data become available in the autumn. Note: A substantial data revision has been postponed by the MAC unit to 2014.

3.2 Innovation et performances

3.2.1 DICE – Projet CORE (WRA/UNU-MERIT)

Le projet vise à mettre en évidence les stratégies d'innovation optimales des entreprises et à déterminer empiriquement dans quelle mesure les capacités d'innovation des entreprises luxembourgeoises affectent leur compétitivité et leur capacité à créer des emplois. Plus précisément, nous cherchons à répondre aux questions suivantes.

- Quelles sont les meilleures stratégies inter temporelles d'innovation, c'est-à-dire qui leur confèrent le positionnement le plus compétitif? Ces stratégies contribuent-elles à créer des emplois au sein de l'entreprise?
- Si de telles stratégies existent, les résultats en termes de compétitivité et de création d'emplois qui en résultent sont-ils persistants ou transitoires?
- Ces stratégies gagnantes elles-mêmes sont-elles pérennes ? Si une entreprise a obtenu la compétitivité et créé des emplois en utilisant les meilleures stratégies d'innovation, quelle est la probabilité qu'ils les gardent dans l'avenir?
- Les entreprises les plus compétitives et les plus créatrices d'emplois sont-elles les plus innovantes?

LUXFORSKILL – MIGRANT'S SKILLS AND PRODUCTIVITY PROJET CORE (TPL/BETA)

A notre connaissance, il n'existe pas de travaux visant à évaluer les apports respectifs des frontaliers pour la plupart étrangers, des migrants résidents et des natifs résidents et leur impact sur les performances des entreprises et du pays pour ce qui concerne le Luxembourg. Du point de vue scientifique, il s'agit d'étudier les caractéristiques d'un marché du travail ouvert où les frontaliers constituent une grande partie de l'emploi intérieur du pays. Du point de vue politique, les résultats présentent un intérêt particulier pour les politiques d'immigration et le marché du travail. L'hypothèse principale du projet est que les travailleurs étrangers contribuent positivement à la performance des entreprises locales. Il est en outre attendu que plus les compétences des travailleurs sont élevées, plus leur contribution est importante. Enfin, l'impact des travailleurs étrangers sur la productivité des entreprises n'est pas seulement direct, mais aussi indirect par le biais des retombées de la diffusion de connaissances.

3.2.2 Competition and Innovation in CIS data (WRA)

Results showed that Luxembourg's industries are characterised by low levels of competition intensity, especially in markets relevant to competition policy and regulation. The relation between competition and innovation is non-linear and depends crucially on the efficient use of inputs to production. The impact of the distribution of technological efficiency on innovation is assessed by measuring both average technology gap and technology spread. The innovation effort is increasing as industries are closer to the frontier, and decreasing in the technology spread. This proposal aims at testing those findings exploiting Community Innovation Survey (CIS) data, and involves training in regression analysis of firm-level data. Techniques employed will be essentially cross-sectional and (possibly) panel estimation, applied to survey data.

3.2.3 Added value of Standards

Are standards adding value? An empirical analysis for Luxembourg

The goal of this project is to provide a reasonable and scientific estimation of the contribution of standardization to Luxembourgish economy, at macro level and at micro level. At **macro level**, the study estimates the impact of the stock of standards (i.e. the number of standards in force in a moment) in the framework of the Cobb-Douglas production function. The production function includes: labour, capital, "standards stock" and possible other measure of technical progress (e.g. patents), in line with previous studies in other countries (e.g. Jungmittag et al. 1999).

At **micro level**, the study implements counterfactual methodologies to compare Luxembourgish firms participating in standardization process with "similar" companies not participating.

The study will proceed in two steps:

- First step: leveraging on the qualitative study on the Luxembourgish standardization experts , the analysis will empirically explore the driving force of participating into standardization process.

- Second step: based on the results of the first study, the counterfactual analysis will implement the methods of Propensity Score Matching (Rosenbaum and Rubin. 1983) and Coarsened Exact Matching (Iacus et al. 2012).

The analysis will be performed on CIS 2010 that includes questions about standards and standardization participation. The variable of interest will be: innovation success, labour and turnover growth.

Delivrables:

Results of the research will be presented during national events (e.g. Semaine de la qualité) and/or in international conferences:

- 24-26 June 2013, 18th EURAS Annual Standardisation Conference, Brussels (Belgium)
- 15-16 October 2013. 14th IFAN International Conference, London (United Kingdom)

3.2.3 ESSNET- DATA linking – projet EUROSTAT

Suite du projet entamé en 2011 avec la division ENT. Une analyse de la productivité du Luxembourg à travers une nouvelle source de données : ESSNET data-linking

En collaboration avec le projet « ESSnet - Linking of Microdata on ICT usage » une base de données unique a été constituée. Celle-ci permet d'une part, au niveau national de mettre en relation des informations sur l'utilisation des Technologies de l'information et des communications par les entreprises, leur comportement en matière d'innovation et des données sur leurs caractéristiques générales et des proxys de leur performance. D'autre part, étant donné que ces travaux ont été conduits dans 15 pays simultanément, cela permet d'avoir une comparabilité des différentes industries à travers le temps pour les pays ayant collaboré à cette étude.

Un rapport officiel permettra d'avoir une information complète sur la mise en place du projet, ses avantages et ses aboutissants. Cependant, il ne pourra mettre un éclairage particulier sur certains pays ou certains secteurs. Nous proposons, dans un premier temps, de caractériser le Luxembourg à partir des nouveaux indicateurs qui ont été calculés.

Livrables :

- Regards début 2013
- Bulletin 1er semestre 2013

3.3 Entrepreneuriat en rentabilité

3.3.1 Productivité des entreprises (UKI/Tinbergen Univ.)

L'objectif est de dresser un tableau complet de l'interaction entre productivité et performance à l'exportation. Toutefois, puisque le poids des entreprises non exportatrices est négligeable dans l'économie du Luxembourg, on s'appuiera sur des mesures de l'intensité des exportations (plutôt que sur une comparaison des entreprises exportatrices et non exportatrices).

Le programme de recherche proposé s'attachera aussi à mesurer la corrélation entre la productivité et les marges et à en déduire une évaluation de l'efficacité allocative des entreprises du Luxembourg. Plutôt que d'estimer des marges moyennes pour un groupe d'entreprises l'estimation des taux de marge et de la productivité sera effectuée au niveau de l'entreprise. Cela suppose la formulation d'une nouvelle méthode d'estimation de la fonction de production capable de prendre en compte deux composantes inobservées simultanément.

3.3.2 Mesurer le stock de capital matériel et immatériel au niveau des entreprises (UKI/OECD)

Il s'agit de poursuivre les travaux largement entamée en 2011. La méthode élaborée pour la mesure du stock de capital doit être redéployé et adapté pour la mesure du capital TIC et des intangibles.

3.3.3 L'entrepreneuriat social au Luxembourg (FSA, ERU / ECOSOL)

L'ensemble de ces considérations ont conduit à confier à l'Agence pour l'économie de la connaissance (ANEC) le soin de conduire un projet de recherche d'une durée de 18 mois. Ce dernier vise notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'une méthode permettant d'établir des données statistiques facilement mobilisables pour

documenter le poids statistique de l'économie solidaire au Luxembourg. L'ANEC réalisera ce projet en l'intégrant dans le programme de recherche du «troisième pilier» de ses thématiques de recherche : l'«Entrepreneuriat».

La démarche proposée est structurée autour de 3 objectifs visant :

- d'abord la définition d'un cadre conceptuel rigoureux et raisonné
- à la base de la collecte d'informations complexes principalement qualitatives
- dont les enseignements permettront de recourir à des méthodes de collecte et d'analyse quantitatives assurant de disposer de l'information utile à l'évaluation d'un impact global mesurable

Les objectifs sont atteints à travers un projet ordonné en 6 volets dont un volet d'accompagnement et de pilotage du projet et un volet de collation, synthèse et diffusion des résultats de recherche du projet. La phase 4 propose une enquête quantitative.

3.3.4 Responsabilité Sociale des Entreprises (SLA/CEPS)

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire » (définition de la Commission Green Paper 2001 "Promoting a European Framework for Corporate Social Responsibility). Afin de traiter la question pour les entreprises luxembourgeoises, il serait intéressant de rapprocher les données issues de l'enquête RSE du CEPS (2008) aux micro-données SBS disponibles auprès du STATEC.

4. Autres activités de recherche

4.1 Propositions FNR

4.1.1 CORE research proposal: Economic growth and social capital: a love story? (FSA)

Which is the relationship between social capital and economic growth? The main research questions are: is economic growth enhancing or eroding social capital? Is the negative correlation between economic growth and social capital found in the US confirmed after considering the time series of all available countries? And which is the causal relationship? Moreover, which conditions are shaping this relationship? In particular, what is the role played by some economic features such as the degree of income inequality, income polarization or public expenditures on welfare and social protection?

Deliverables:

- Three papers in relevant internationally peer-reviewed journals;
- Popularization of the results through short papers and articles to be delivered to magazines and newspapers;
- Presentations at relevant international conferences.

4.2 Nouvelles thématiques

4.2.1 Does social capital make people more open to globalization? (FSA+ERU)

This research contributes to the analysis of the determinants of public support for or opposition to economic openness in Luxembourg and in the broader European context.

Livrables:

- A paper in a relevant internationally peer-reviewed journal;
- Popularization of the results for Luxembourg through articles on local magazines and publication in the collection "Regards";
- Presentations at relevant international conferences.

4.2.2 If not happier at least less unequal? Insights on economic growth and well-being from BRICS (FSA)

Economic development in Western countries occurred together with erosion of social capital and declining subjective well-being. However, this conclusion is mainly supported by evidence from developed countries. My

first research question is: does this conclusion change if we look at countries of more recent development? To answer this question I focus on a group of quickly developing countries (Brazil, Russian Federation, India, China and South Africa) to assess whether also in this case economic growth misses to keep its promise of improving the human condition. Moreover, some recent research showed that even if economic growth does not improve the human lot, at least it reduces happiness inequalities within countries. My second research question is: is this conclusion supported by the figures from BRICS countries? Deliverables:

Two papers in relevant internationally peer-reviewed journals;

- Popularization of the results through short papers and articles to be delivered to Magazines and newspapers;
- Presentations at relevant international conferences.

4.2.3 Les déterminants de l'adoption du E-commerce au niveau des individus et des ménages.

Une première étude conjointe avec l'unité SOC permettra de faire une analyse économétrique de l'adoption du e-commerce par les ménages au Luxembourg en 2008. Le commerce électronique est une thématique importante depuis quelques années. Les études se positionne souvent du point de vue des entreprises, il apparait donc important d'étudier l'autre face du commerce électronique à savoir le Business to Consumer (B2C).

Delivrables :

- Working paper STATEC + SEMECO
- Présentation à une conférence externe

5. Collaborations

5.1 Collaboration avec l'Université de Luxembourg

1. Accueil de stagiaires issus du Master II de recherche de l'Université de Luxembourg

Deux projets d'accueil de stagiaires-étudiants en provenance de l'Université sont envisagés :

BUSINESS CYCLE AND INNOVATION IN LUXEMBOURG

The purpose of the thesis is to investigate whether innovation activities in Luxembourg are procyclical, countercyclical or non-systematic. Innovation activities are procyclical if they go hand in hand with business activities, i.e. if they increase during booms and decrease during slowdowns (like nowadays). They are countercyclical if they increase during economic slowdowns and decrease during booms. Finally, they are non-systematic if no clear-cut pattern of increase or decrease is observed during economic booms and slowdowns.

The student is expected to estimate panel data (available within STATEC) econometric models to carry out the analysis. If business activities are denoted by BA and innovation activities by INNO, then the change in innovation activities could be regressed on the change in business activities controlling for other variables, controls, fixed effects and time dummies.

For useful references, see for instance Geroski and Walters (1995) and Arvanitis and Woerter (2011). More references are to be discussed between the student and myself.

Deliverables:

A MSc. thesis is to be written and at least a scientific paper is to be produced and submitted to a peer-review scientific journal.

TRENDS OF SOCIAL CAPITAL ACROSS EUROPE

Discovering whether social capital endowments in modern societies have been subjected to a process of gradual erosion is one of the most debated topics in recent economic literature. This new stream of research has been inaugurated by Putnam's pioneering studies about social capital trends in United States. The aim of present research is to describe how several proxies of social capital evolved across Europe over the last 30 years. Previous research showed that social capital is positively correlated with several outcomes, such as economic growth, higher well-being, lower opportunistic behaviours, lower transaction costs and improved innovation and dissemination of technology. However, we don't know much about what happened to social

capital across Europe. To provide some evidence in this regard this project intends to perform a cross-country and time-series analysis adopting various proxies of social capital from various European data-bases (such as the World Values Survey, the European Value Study, the European Social Survey and Eurobarometer). These surveys allow exploring the trends of social capital over a large number of European countries covering various time-spans from 1980s on-ward. Moreover, these data will allow to focus on the period 2006 – 2010 and to check how the economic shock of 2008 affected social capital across countries. To further explore this issue the use of SOEP and BHPS – two panel surveys – is envisaged. Conditional on data availability, this study will also focus on the analysis of Luxembourg in the broader European context.

Methodologically this study will adopt individual level information to draw aggregated national-level figures about social capital over time. The analysis of the trends will involve the use of standard regression techniques (OLS, probit and ordered probit depending on the outcome variables) as well as multi-level analysis.

The question about the trends of social capital is relevant for several reasons: 1. If social capital is important for people's well-being, then it is urgent to monitor it and assess how modern societies are performing; 2. Comparing the evolution of social capital in US and in Europe can be useful to better understand what affects the trends of social capital; 3. European countries are characterized by institutional, economic and cultural differences. Hence, it is interesting to check how different countries or groups of countries perform in terms of social capital: do the economic and institutional settings affect the creation and developing of social capital? 4. Given the relevant role of social capital for the policy agenda, present research represents a useful source of information for policy-makers.

Deliverables:

- Two papers in relevant internationally peer-reviewed journals;
- Popularization of the results about Luxembourg through articles on local magazines and publication in the collection "regards";
- Presentations at relevant international conferences.

5.1 OCDE

L'équipe représente le Luxembourg dans plusieurs Groupes de travail¹ :

- GT sur la Société de l'Information (WPIIS) depuis 2008
- GT Analyse de l'Industrie (WPIA) depuis 2009
- GT Eco (WP1) : La participation à ce GT qui s'intéresse à l'étude de la globalisation à travers l'analyse de la chaîne de valeur et des échanges débutera en 2012.
- CIIE : le Comité qui chapeaute les groupes de travail WP1, WPIE et WPIA

Unité EPR3: CEDES (centre de documentation économique et statistique)

La mise à jour des périodiques et la saisie des sommaires des périodiques ainsi que leur publication instantanée sur Intranet seront maintenues.

L'intensification du travail de catalogage systématique dans Aleph (logiciel de catalogage du réseau des bibliothèques luxembourgeoises) sera poursuivie.

La mise à jour des « Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale au Luxembourg » à partir de l'année de référence 2011 sera continuée en vue d'une future publication sur Intranet/Internet. Afin de faciliter ce travail l'achat/l'utilisation d'un logiciel adéquat est à envisager.

Des présentations des travaux du CEDES et de quelques fonctionnalités de recherche de documentation seront réalisées périodiquement. Ce genre de présentation s'adresse à tout intéressé potentiel et pourra également être intégré dans les programmes de formation du STATEC.

En vue d'élargir constamment l'accès à des publications économique, statistique et sociale intéressantes, il est envisagé de contacter la bibliothèque de la Banque européenne d'investissement.

¹ WPIA : Working Party on Industry Analysis - WPIIS : Working Party on Indicators for the Information Society.

Le renforcement des contacts avec divers fournisseurs d'abonnements sera poursuivi.

L'action 'carte lecteur Bibnet' via Intranet (puis - contacter d'office toute nouvelle recrue si elle est intéressée) sera relancée régulièrement.

Le projet sur la numérisation de certaines publications stockées à la bibliothèque du STATEC sera poursuivi. Une piste de synergie avec la Bibliothèque nationale de Luxembourg est recherchée (1^{re} entrevue avec la BnL 18 décembre 2012).

Les travaux de recherche documentaire dans le cadre du 50^e anniversaire du STATEC ont montré que la réalisation d'un projet 'Encodage de séries temporelles' sera intéressante et d'une utilité publique.

Unité: EPR4: Prévision et modélisation

L'année 2013 constituera la première année pleine pour la nouvelle unité «Prévisions et modélisation». Un grand effort sera demandé pour l'établissement des prévisions dans le contexte du Programme de stabilité et de convergence. Les autres objectifs opérationnels pour 2013 sont les suivants:

1. Détermination des multiplicateurs des dépenses et des recettes publiques dans les trois modèles du STATEC (LSM, LuxGEM et Modux)

Les travaux actuels de validation de LSM et de LuxGEM portent en partie sur l'exécution de simulations dont l'analyse et la mise en confrontation constitue la pièce maîtresse. En effet, uniquement si les résultats des simulations convergent entre les trois modèles ou si les divergences peuvent être expliquées, les modèles sont-ils utilisables dans le contexte de la prévision et de la simulation de l'impact de politiques économiques ou de variantes (de la prévision). Les simulations qui peuvent être effectuées sont potentiellement nombreuses (cf. multiplicateurs des dépenses publiques, TVA sociale, ...) et devraient donner lieu, le cas échéant, à une discussion ouverte (Séméco) et une publication (Eco&Stat). La priorité repose actuellement sur les multiplicateurs des dépenses publiques, les travaux en la matière ayant été entamés. L'objectif est de sortir un document de travail à ce sujet en 2013.

Il est également prévu d'intégrer, si possible, dans la recherche les aspects très discutés actuellement quant à la valeur des multiplicateurs budgétaires en temps de crise, notamment le fait de savoir si ces derniers sont plus élevés en cas de dépression économique, et de combien.

2. Publier un Eco&Stat sur la modélisation des dépenses publiques

L'idée est d'une part de documenter, par la publication d'un Eco&Stat, la manière dont les dépenses publiques sont représentées dans Modux, et, d'autre part, d'améliorer cette modélisation. Les travaux «de recherche» sont pratiquement terminés.

3. Reproduire la prévision de moyen terme (t+5) de Modux avec LuxGEM

L'idée du projet serait de calibrer (dans LuxGEM) le PIB et les principaux agrégats du PIB sous l'optique dépenses, sur les prévisions de Modux, afin d'avoir une ventilation par branches de la prévision Modux.

4. Projections long terme (2030): combiner Modux + LuxGEM

Le besoin d'établir des projections économiques à long terme vient surtout de l'extérieur (démographie, énergie, émissions de gaz à effet de serre). Le STATEC pourrait établir de telles projections en combinant les outils Modux et LuxGEM, ce dernier étant spécifiquement axé sur l'énergie et les émissions de GES.

5. Etablir une collaboration avec le MDDI et la Direction «Energie» du MECO

Dans le contexte de l'établissement des projections à long terme en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, le MDDI et la division Energie du MECO se sont adressés au STATEC afin d'explorer des pistes de collaboration, notamment à l'aide du modèle LuxGEM.

6. Améliorer la prévision mensuelle de l'IPCN

L'idée est d'améliorer la méthode actuelle en désagrégeant davantage l'indice sous-jacent, c'est-à-dire en enlevant des composants facilement prévisibles ou modélisables. L'idée serait également de mettre sur Internet un tableur de simulation, afin de pouvoir établir différentes trajectoires pour l'inflation en fonction des prix pétroliers.

7. Projets d'études 2013 et au-delà

- Détermination des multiplicateurs des dépenses et des recettes publiques dans les trois modèles du STATEC
- La modélisation des dépenses publiques (projet en cours, document rédigé, à finaliser et à publier comme Eco&Stat)
- Etude sur la TVA sociale (projet en cours, modifications à faire, à publier comme Eco&Stat)
- Bilan du projet « Indicateurs précurseurs » (Eco&Stat ?)